



ocean-climate.org

RAPPORT

D'ACTIVITÉ 2020



**UN OCÉAN
EN BONNE SANTÉ,
UN CLIMAT PROTÉGÉ**



1. LA PLATEFORME OCÉAN & CLIMAT EN BREF

1.1 Introduction

A la fois puits de carbone (captant 30% des émissions humaines) et réservoir de chaleur (ayant absorbé 90% de la chaleur résiduelle), l'océan joue un rôle clé dans la régulation du climat et est porteur de solutions d'adaptation et d'atténuation. Mais le changement climatique a un impact majeur sur l'océan, ses écosystèmes, les activités maritimes et les populations côtières. Malgré son rôle primordial, l'océan a longtemps été absent des négociations sur le climat de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Face à ce constat, une mobilisation internationale et coordonnée de la communauté scientifique et de la société civile a émergé autour des enjeux océan et climat en amont de la COP21. La **Plateforme Océan & Climat (POC)** est née à l'occasion de la Journée mondiale de l'Océan, le **8 juin 2014**, avec l'appui de la **Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI-UNESCO)**, dans l'objectif d'intégrer l'océan dans l'Accord de Paris.

1.2 Objectifs



Mobilisation
Animation du réseau

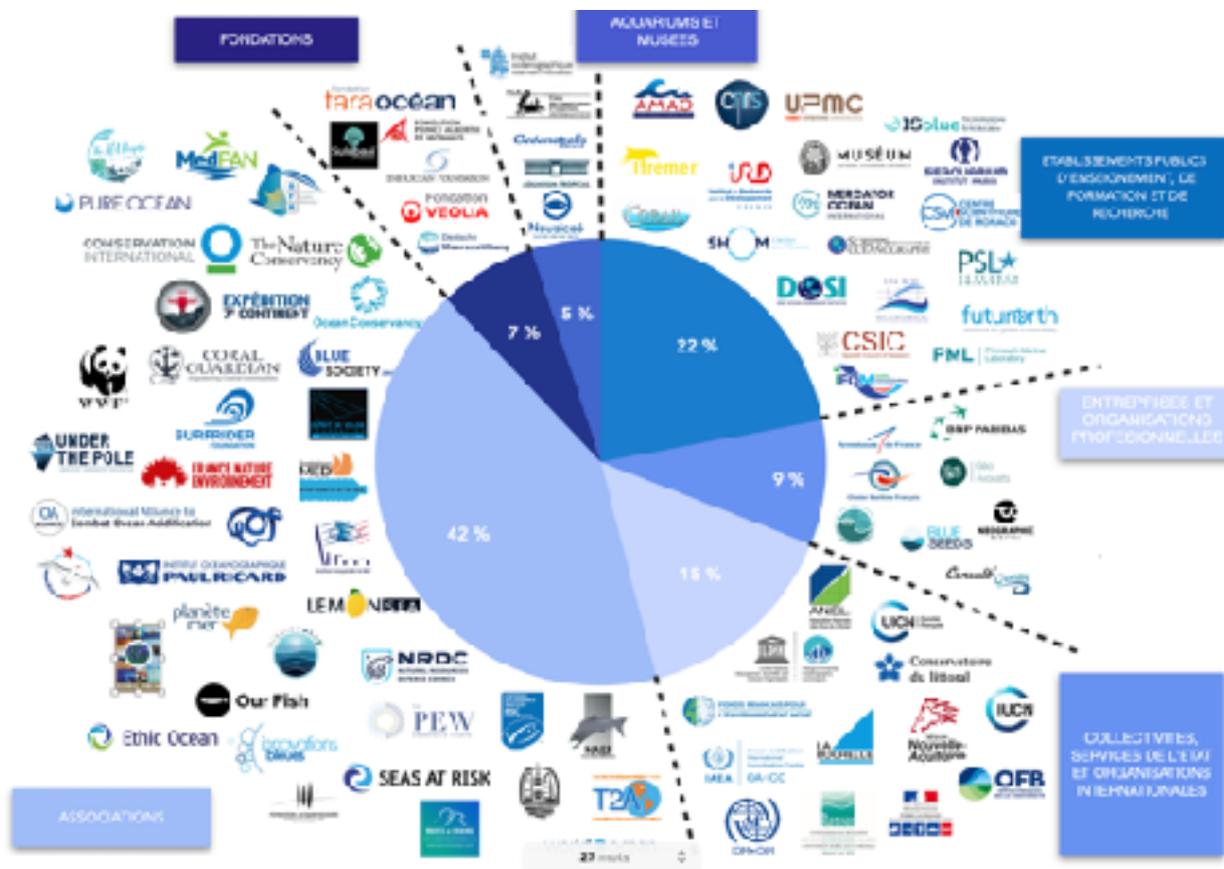


Science
Diffusion des connaissances



Plaidoyer
Mobilisation internationale

1.3 Un réseau international d'experts de l'océan



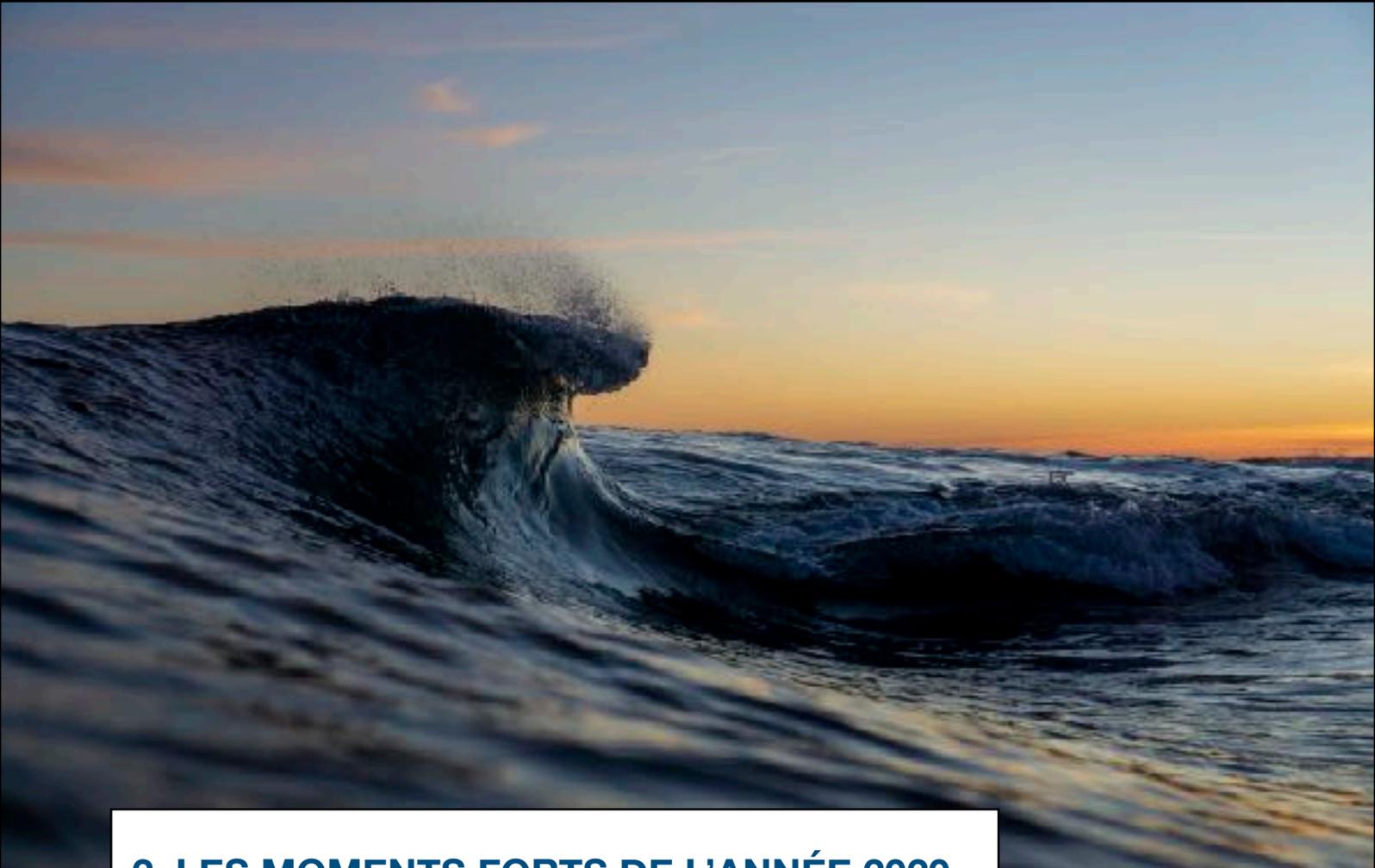
Source de découvertes scientifiques fondamentales et d'enjeux géopolitiques majeurs, la compréhension de l'océan nécessite une approche transversale et pluridisciplinaire. La Plateforme Océan & Climat incarne une interface entre science et politique, et favorise la réflexion et les échanges entre le monde scientifique, la société civile et la politique.

Cette coalition rassemble plus de 90 membres français et internationaux (instituts de recherche, organisations non-gouvernementales, établissements d'enseignement supérieur, aquariums, représentants du secteur privé et institutions françaises et internationales) autour d'une communauté de valeurs, qui agissent ensemble pour un océan en bonne santé et un climat protégé.

SOMMAIRE

1. La Plateforme Océan & Climat en bref	3
1.1 Introduction	3
1.2 Objectifs	4
1.4 Un réseau international d'experts de l'océan	4
2. Les moments forts de l'année 2019	7
2.1 Les actions mobilisation et de sensibilisation	8
2.1.1 Le séminaire annuel des membres	8
2.1.2 Sensibilisation auprès du grand public	9
2.1.3 La POC sur le web	11
2.1.3 Les « Rendez-Vous Océan et Climat »	12
2.2 Science et diffusion des connaissances	13
2.2.1 Mobilisation du Comité Scientifique et du Comité d'Experts	13
2.2.2 Revue gouvernementale de l'AR6 du GIEC	14
2.2.3 La Décennie des Nations Unies pour les Sciences Océaniques (2021-2030)	14
2.2.4 Participation événementielle	15
2.3 Plaidoyer et action internationale	16
2.3.1 Développement d'un plaidoyer océan-climat-biodiversité	17
2.3.2 Ancrage institutionnel auprès de la Convention Climat	17
a) Agenda Global de l'Action Climatique.....	17
b) Groupe d'experts 'Océan et zones côtières' du NWP sur l'adaptation.....	18
c) Dialogue Océan et Changement Climatique du SBSTA	19
2.3.3 Mobilisation internationale.....	20
a) Europe.....	20
b) International	21
2.3.4 Mobilisation nationale: le CFO	23
2.4 L'initiative SEA'TIES.....	27
2.4.1 Objectifs globaux.....	27
2.4.2 Les partenaires du projet.....	28
2.4.3 Livrables en cours.....	28
2.4.4 Participation événementielle	28

3. Nos partenaires et soutiens financiers	29
3.1 Convention avec l'Agence Française de Développement	29
3.2 Convention avec l'Office Français de la Biodiversité	29
3.3 Subvention du Ministère de la Transition Ecologique	29
3.4 Subventions du projet SEA'TIES	29
4. Gouvernance et coordination de la POC	30
4.1 Le Conseil d'Administration	30
4.2 Le bureau de l'association	30
4.3 Le secrétariat	31
4.4 Le Comité Scientifique	31
4.5 Les membres du réseau	31
5. Rapport financier	32
5.1 Règles et méthodes comptables	32
5.2 Bilan et analyse détaillée du bilan	34
5.3 Compte de résultat et analyse détaillée du compte de résultat	38
6. Conclusion - 2020-2022: quelle stratégie pour la Plateforme Océan et Climat ?	40
ANNEXES	45
Annexe 1 - Organigramme de l'association	45
Annexe 2 - Composition du Conseil d'Administration	46
Annexe 3 - Composition du Comité Scientifique	48
Annexe 4 - Composition des membres de la Plateforme	50
Annexe 5 - Revue de presse	51



2. LES MOMENTS FORTS DE L'ANNÉE 2020

Une année marquée par la pandémie de Covid-19

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de Covid-19, avec pour conséquence un grave bilan humain et économique. Alors même que 2020 devait être « l'année de la biodiversité », l'agenda international a également été largement impacté par la pandémie, avec le report du Congrès mondial de l'UICN, de la conférence de Lisbonne sur l'ODD 14, de la COP15 de la Convention sur la Diversité Biologique et de la COP 26 de la CCNUCC. Ces aléas n'ont pas été sans impact sur les activités de la POC, qui a toutefois su réagir de manière positive et atteindre ses objectifs.

Le ralentissement ponctuel des activités au début de la pandémie a permis au secrétariat d'améliorer un certain nombre d'outils et de processus (notamment en lien avec la communication, comme par exemple l'amélioration du site internet). Ce contexte a également favorisé le développement de la vision stratégique de l'association et la construction d'un plan d'action 2020-2022. Enfin, l'usage des outils numérique a permis à la POC de maintenir du lien au sein de son équipe et avec les membres de son réseau, mais aussi d'élargir son champ d'action au sein de la Convention Climat (Agenda Global de l'Action Climatique, Programme de Nairobi).



2.1 LES ACTIONS DE MOBILISATION ET DE SENSIBILISATION

2.1.1 Le séminaire annuel des membres

Les 24 et 25 février 2020, le séminaire annuel de la Plateforme Océan & Climat a été accueilli par la ville de La Rochelle, première ville à rejoindre le réseau POC en 2019. Plus de 75 participants, représentant près de 40 organisations membres, se sont ainsi réunis au Musée Maritime autour de deux journées d'échanges et d'ateliers. Une demi-journée a été consacrée à la restitution des activités menées en 2019, et à la présentation de la feuille de route 2020-2021.

Le lendemain (25 février) a été l'occasion de réunir les membres autour de 4 groupes de travail :

- ▶ « Life supporting SDGs »
- ▶ AMP-Climat
- ▶ Plaidoyer Biodiversité
- ▶ Adaptation des villes côtières au changement climatique

Ces échanges chaleureux et constructifs ont été une étape déterminante de la réalisation des projets portés par la POC, et ont permis de construire une feuille de route claire basée sur l'expertise des membres.



2.1.2 Sensibilisation auprès du grand public

La POC à la « Ocean Week » (3-7 février 2020, Bruxelles)

La "Ocean Week" était organisée par BirdLife Europe, ClientEarth, Oceana, The Pew Charitable Trust, Seas at Risk, Surfrider Foundation Europe et le WWF du 3 au 7 février 2020. L'objectif: mettre en lumière à l'échelle des institutions européennes, les menaces pesant sur l'océan et ses écosystèmes. Dans ce cadre, la POC a participé à plusieurs événements, et notamment :

La **projection du film Thule Tuvalu de Matthias von Gunten**, en présence du député européen Younous OMARJEE, Président de la Commission du développement régional au Parlement Européen. L'occasion d'une session « Questions-réponses » afin d'échanger sur l'agenda international, les grandes conclusions du SROCC et la nécessité de placer la science au cœur de l'action politique.

La **participation à la manifestation pour l'océan** menée par Youth For Climate, réunissant entre 1000 et 2000 participants.

Cycle de webinaires sur la protection forte

La POC a co-organisé en partenariat avec Pew, le Comité Français de l'UICN et la Fondation Bertarelli un **cycle de webinaires sur la protection forte de l'océan**. Des spécialistes des aires marines protégées (AMP) - scientifiques, gestionnaires, représentants de l'Etat et de la société civile - se sont réunis afin d'échanger sur les défis, opportunités et freins autour de leur mise en place, et de rappeler la nécessité de la protection forte pour garantir le bon état écologique des milieux marins.

- ◆ 15 septembre : Pourquoi renforcer la protection de nos océans ?
- ◆ 14 octobre : Protéger l'océan austral
- ◆ 17 novembre : « Retours d'expérience »



Prise de parole collective pour les 5 ans de l'Accord de Paris

En décembre 2020, à l'occasion des 5 ans de l'Accord de Paris, la POC a entrepris la **rédaction d'une Tribune portant sur l'urgente adaptation des villes littorales à l'élévation du niveau de la mer**: POINT DE VUE. Accord de Paris sur le climat : le littoral au cœur de l'urgence. Cette Tribune, publiée dans le journal Ouest France, a été **co-signée par plus de 80 personnalités du monde de l'océan**, dont Valérie Masson Delmotte, Jean Jouzel, Laurence Tubiana, Catherine Chabaud, Jimmy Pahun et François Houllier.

La publication de cette tribune était accompagnée d'un Kit communication diffusé aux membres, contenant un rétro-planning de publications du 1er au 12 décembre.

Les messages clé :

- ◆ Le 12 décembre 2015, les pays Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) adoptaient l'Accord de Paris. Aujourd'hui, les avancées et les perspectives ne sont pas à la hauteur des ambitions.
- ◆ Il est urgent de réduire drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre et de renforcer l'adaptation des littoraux à l'élévation du niveau de la mer.
- ◆ Sans perdre de vue l'objectif primordial de la neutralité carbone, une nouvelle course contre la montre est lancée qui nécessite le renforcement des mesures d'adaptation pour protéger les populations et les écosystèmes les plus vulnérables, dès la COP26.

La Mission Starfish 2030

La POC était partenaire institutionnelle de la Mission Starfish 2030 présidée par Pascal Lamy, qui portait sur la **protection de l'océan, des mers, lacs, fleuves et rivières**. Une enquête, menée par l'Ifremer avec l'aide des partenaires institutionnels de la mission (CNRS, CMF, OFB, Nausicaá et POC) a **obtenu plus de 6600 réponses**. Les résultats de l'enquête ont été présentés le 5 décembre, en présence de P. Lamy et de nombreuses personnalités dont Françoise Gaill et Romain Troublé, permettant ainsi d'alimenter le rapport de la mission Starfish 2030 qui a été remis à la Commission Européenne fin 2020.





2.1.3 La POC sur le web

Le site internet :

Un travail de modernisation a été mené sur le site web de manière à faciliter le parcours utilisateur et la compréhension de la POC et de ses activités. **L'arborescence du site a été optimisée**, et de nombreux textes et visuels du site ont été actualisés afin de rendre le site plus agréable et pertinent au regard des actions de l'association. L'onglet 'ressources' du site a également été amélioré afin de **valoriser les ressources scientifiques et pédagogiques produites avec les membres du réseau**, l'objectif étant de les rendre plus accessibles et de faciliter la diffusion des connaissances scientifiques.

Les réseaux sociaux :

La POC poste régulièrement sur les réseaux sociaux des actualités concernant son activité, les grands événements internationaux et les activités de ses membres.



En 2020, la POC a augmenté son nombre d'abonnés de **19%** sur Facebook



En 2020, la POC a augmenté son nombre d'abonnés de **19%** sur Twitter



En 2020, la POC a également commencé à investir le réseau LinkedIn afin de toucher un public professionnel, et comptabilisait **3600 abonnés** en décembre 2020

Publications sur le Blog Le Monde :

Dans une optique de sensibilisation du grand public, la POC alimente régulièrement son blog Le Monde afin d'informer le grand public sur :

- ▶ **l'actualité politique en lien avec l'océan et le climat** : Cap sur la COP26 : le « Dialogue Océan et Climat » s'installe peu à peu au sein de la Convention Climat ; 5 ans après l'Accord de Paris : la Plateforme Océan & Climat alerte sur l'urgente adaptation à l'élévation du niveau de la mer ; En Vendée, un projet d'artificialisation littorale sujet à une controverse environnementale.
- ▶ **les enjeux scientifiques émergents** : Protéger la biodiversité océanique : un rempart contre le changement climatique ; Éoliennes en mer : quel impact sur l'écosystème ? ; Impacts des perturbations humaines sur la biodiversité au sein des récifs coralliens ; Les sciences de l'océan au service du climat et des sociétés humaines.

La POC a également publié plusieurs articles sur son site, dont l'article "Aires marines protégées en France: la protection forte comme réponse au déclin de la biodiversité marine" co-rédigé avec Joachim Claudet, Président du Comité Scientifique de la POC. Cet article propose d'approfondir les différentes notions et définitions des aires marines protégées.

2.1.4 Les « Rendez-Vous Océan & Climat »

En 2020, la POC a organisé **2 Rendez-vous Océan & Climat sur les thèmes de la décarbonation du transport maritime (25/06/20)** et **des impacts de la pêche et du changement climatique sur les ressources halieutiques (25/09/20)**.

- ▶ 25 juin 2020: "Transformer l'économie maritime : comment poursuivre une décarbonation du transport maritime post-Covid 19 ?" avec la participation de Jean-Marc Lacave (Armateurs de France), Antidia Citores (Surfrider Foundation Europe), Lise Detrimont (IWSA), François Frey (Fondation Esprit de Velox), Jean-Philippe Quitot (administrateur en chef des affaires maritimes), et sous la modération d'Eric Banel (MTE).
- ▶ 25 septembre 2020: "Les impacts de la pêche et du changement climatique sur les ressources halieutiques : quels enjeux pour demain ?", avec la participation de Didier Gascuel (Agrocampus Ouest Rennes), Philippe Cury (IRD), Rohan Currey (MSC), ainsi que Rebecca Hubbard (Our Fish), et sous la modération de Joachim Claudet (CNRS-CRIOBE).

A l'issue de ces événements, la POC a publié deux Policy Briefs:





2.2 SCIENCE ET DIFFUSION DES CONNAISSANCES

2.2.1 Mobilisation du Comité Scientifique et du Comité d'Experts

Le Comité Scientifique (CS) de la POC, composé d'un panel international de 18 experts, établit un diagnostic du nexus océan-climat-biodiversité. Il **identifie les enjeux, les défis et les opportunités en lien avec l'agenda national et international lié au climat et à la biodiversité**, notamment dans le cadre de la Décennie de l'ONU pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030).

En 2020, son mandat s'est poursuivi afin d'accompagner la POC dans l'atteinte de ses objectifs. Le CS a notamment été mobilisé pour assurer le suivi scientifique et faire un retour d'expertise dans le cadre des projets suivants :

- ◆ Plaidoyer Biodiversité
- ◆ Solutions d'adaptation et d'atténuation au changement climatique
- ◆ Activités relatives à la participation de la POC dans la Décennie de l'ONU pour les sciences océaniques
- ◆ Projet IPOC (*Intergovernmental Panel on Ocean Change*) ;
- ◆ Revue des volumes II et III du GIEC-AR6.

La POC est également appuyée par un **Comité d'Experts, constitué de spécialistes des sciences naturelles et des sciences sociales et humaines, ainsi que des médiateurs scientifiques**. Le Comité d'Experts a été mobilisé autour des projets suivants :

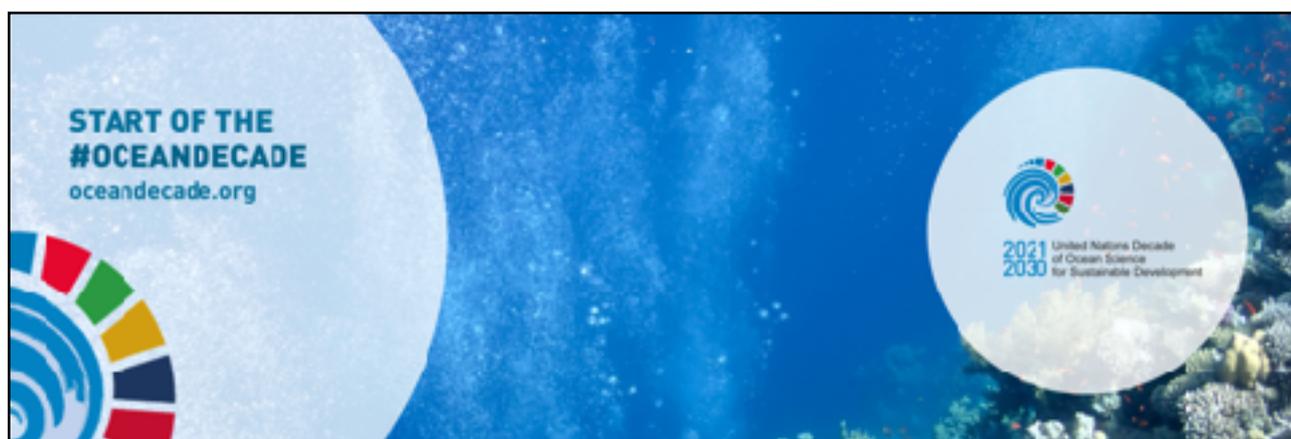
- ◆ Plaidoyer Biodiversité et activités de la POC à l'international
- ◆ Projet Sea'Ties
- ◆ Projet IPOC
- ◆ Résultats de la Mission Starfish 2030
- ◆ Revue des volumes II et III du GIEC-AR6.

2.2.2 Revue gouvernementale de l'AR6 du GIEC

En 2020, la POC a à nouveau été **sollicitée par le gouvernement français afin de participer à la revue gouvernementale des premiers volumes du 6ème Rapport du GIEC (AR6)**, dont la publication est prévue pour avril 2022. A cet effet, la POC et son CS ont coordonné les retours de la communauté océan-climat sur les volumes II et III de l'AR6.

Cette sollicitation a entraîné la mobilisation du réseau scientifique de la POC pour relecture et appréciation de ces volumes. Les experts ont **analysé la prise en compte des enjeux liés à l'océan** au sein de ces volumes. Au total, ces deux révisions ont amené la production de plus de 500 commentaires spécifiques et 25 commentaires généraux. En dialogue avec le point focal français du GIEC, tous les commentaires de la POC ont été validés et envoyés au GIEC. A l'issue du prochain cycle de révisions (2021-2022), la POC prévoit de publier une nouvelle édition de ses fiches de diffusion des connaissances, spécifiquement sur les conclusions de l'AR6.

2.2.3 La Décennie des Nations Unies pour les Sciences Océaniques (2021-2030)



L'ensemble des actions et activités de la POC s'inscrit également dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030). Elle vise ainsi à soutenir l'atteinte des objectifs suivants :

- ◆ Déployer à grande échelle des applications, des outils et des services de connaissances de l'océan ;
- ◆ Mener une politique et un processus décisionnel fondés sur des connaissances scientifiques pertinentes.

La POC envisage notamment d'être un des 'partenaires de mise en œuvre' de la Décennie dès 2021. Il s'agira de rassembler des communautés de pratique, et de soutenir la diffusion et la communication autour des axes structurants de la Décennie. La POC pourra ainsi mobiliser son réseau et valoriser les compétences de ses membres.

La POC a également entamé des discussions avec la COI-Afrique concernant un partenariat autour de la diffusion des connaissances scientifiques océan-climat-biodiversité. Les productions de la POC (fiches scientifiques, plaidoyer, etc.) seront ainsi disséminées via le réseau de la COI-Afrique. Le partenariat se traduirait également par la participation et le soutien de la POC aux événements organisés par la COI-Afrique, tel que l'événement de lancement pour l'Afrique de la Décennie pour les sciences océaniques (Égypte, décembre 2021).

2.2.4 Participation événementielle

◆ 12 Mars 2020 : "Ensemble, protéger la biodiversité marine : connaître pour agir »

L'Ifremer et l'Office Français de la Biodiversité ont organisé la journée "Ensemble, protéger la biodiversité marine : connaître pour agir" qui s'est ouverte par les interventions de Elisabeth Borne, Ministre de la Transition écologique et solidaire, et de Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, mais également de Pierre Dubreuil, Directeur général de l'OFB et François Houllier, Président directeur général de l'Ifremer. Cette journée fut l'occasion de d'échanger sur trois grands enjeux, à savoir l'océan, la pêche et l'océan profond dans le cadre de tables rondes auxquelles Laurent Bopp, Joachim Claudet et Françoise Gaill ont participé.

◆ 8 juin 2020 : Signature du contrat d'objectifs et de performance de l'Ifremer

A l'occasion de la Journée mondiale de l'océan, l'Ifremer a organisé une table ronde à la Maison des Océans en présence des Ministres Elisabeth Borne, Didier Guillaume et Frédérique Vidal. L'événement, diffusé sur les réseaux sociaux, a rassemblé des personnalités et des scientifiques de l'hexagone et des territoires ultra-marins. Parmi les scientifiques présents, Françoise Gaill est intervenue sur la science de la durabilité et l'intérêt croissant de la société pour les sciences océaniques. Les discussions ont permis d'avoir une vision sur les avancées de la recherche, ainsi que de rappeler l'urgence de mieux connaître l'océan pour mieux le protéger.

◆ 2-3 Décembre 2020 : « Human Health & the Ocean in a changing world »

L'objectif du 1er symposium international sur la santé humaine et l'océan était de faire le point sur les différentes interactions existant entre activités humaines et la dégradation de l'océan, tout en soulignant les menaces pouvant résulter de celle-ci sur la santé humaine. Françoise Gaill, vice-présidente de la Plateforme Océan & Climat était membre du comité de pilotage du symposium et est intervenue sur le sujet « changement climatique, événements extrêmes et santé humaine ».



Réflexions autour de la création de l'*Intergovernmental Panel on Ocean Change* (IPOC)

La POC est convaincue du **besoin d'établir régulièrement une expertise scientifique collective sur le changement de l'océan global sous l'influence des activités humaines**. Partant de ce constat, il a été décidé de lancer une réflexion autour de la création d'un Groupe d'experts intergouvernemental sur les changements de l'Océan global (*Intergovernmental Panel on Ocean Change* (IPOC)).

Celui-ci aurait pour finalité de **construire une gouvernance de l'océan visant à répondre aux enjeux d'usages et de santé de l'océan dans le cadre du développement durable**.

Initiée en début 2020, la première phase de ce projet a amené la rencontre de différents acteurs et organisations liés à la gouvernance nationale et internationale de l'océan (GIEC, COI-UNESCO, MTE, PSL, Nations Unies, IPBES...) avec à chaque fois la production de synthèses de ces échanges. Ce projet va entrer dans une seconde phase de réflexion élargie avec la mise en place d'un évènement à la *Monaco Ocean Week* en mars 2021 et un projet de production d'un article de recherche autour de l'IPOC pour 2022.



2.3 PLAIDOYER ET ACTION INTERNATIONALE

2.3.1. Développement d'un plaidoyer océan-climat-biodiversité

En 2019, la POC publiait son nouveau Plaidoyer pour un "océan en bonne santé, un climat protégé". Fruit de sept mois de travail et de l'implication de plus de 50 membres, ce document présente une liste exhaustive de recommandations autour de 4 défis majeurs pour la protection de l'océan et de son rôle dans la régulation du climat : l'atténuation, l'adaptation, la science et la finance durable.

Dans le cadre de sa stratégie 2020-2022, la POC se concentre aujourd'hui sur le triptyque océan-climat-biodiversité. En 2021, la POC publiera donc une **édition spéciale "Biodiversité"** de son plaidoyer. A cet effet, la POC a relancé son groupe de travail "Plaidoyer" durant l'année 2020 afin de définir les priorités de cette édition "Biodiversité". Une trentaine de membres a déjà participé à l'élaboration de recommandations, ce qui constitue un précieux recueil d'expertises et permet à la POC de mieux recenser les thématiques portées par ses membres.

En raison d'un nombre important de priorités identifiées, le Conseil d'Administration de la POC a jugé pertinent de décliner l'édition Biodiversité du Plaidoyer en deux travaux :

- ◆ un brief de 4-5 pages synthétisant les recommandations liées au nexus "océan-climat-biodiversité" et complétant le Plaidoyer 2019 ;
- ◆ une version plus longue, disponible en ligne, détaillant davantage le positionnement du réseau sur les enjeux de protection du milieu marin - telles que la lutte contre la pollution plastique ou encore la protection des cétacés.

2.3.2. Ancrage institutionnel auprès de la Convention Climat

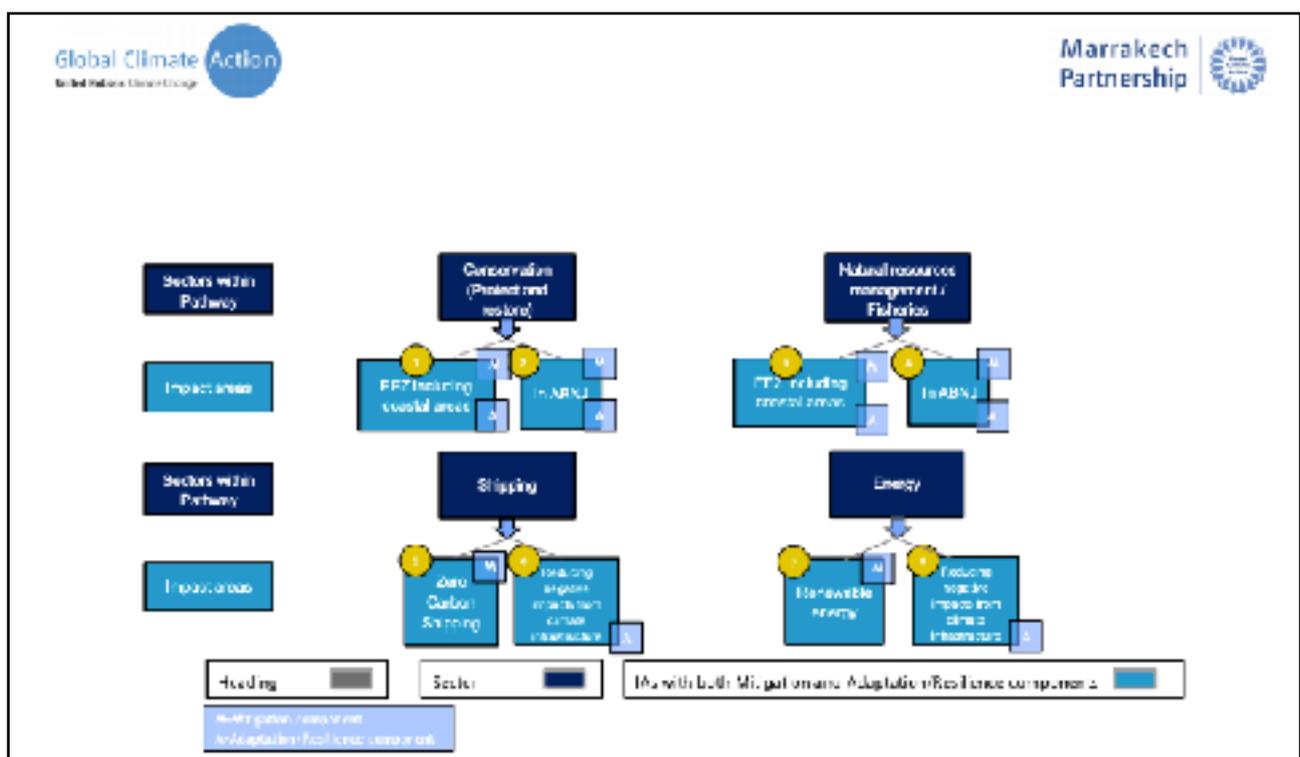
Depuis la COP21, la POC s'est progressivement démarquée pour devenir un acteur incontournable de l'océan, particulièrement au sein de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). La POC détient aujourd'hui un **positionnement clé** dans les domaines suivants : la mobilisation des acteurs non-étatiques ; la diffusion des connaissances scientifiques et la promotion des solutions ; l'institutionnalisation du nexus océan-climat-biodiversité au sein de la CCNUCC et des autres instances de coopération internationale.

a) Agenda Global de l'Action Climatique (GCA)

Depuis le mois de juin 2020, la POC a été élue **co-point focal de la thématique 'Océan et zones côtières'** de l'Agenda Global de l'Action Climatique (Partenariat de Marrakech), aux côtés de *Conservation International* (CI). La POC et CI coordonnent ainsi les actions de la société civile 'océan-climat' et travaillent en étroite collaboration avec les Champions du Climat (Royaume-Uni et Chili), et les équipes du Secrétariat de la CCNUCC.

L'une des étapes charnières de la fin de l'année 2020 a été l'élaboration du **Ocean Pathway**, qui présente la vision de long terme d'un monde à 1,5 °C de résilience au climat du point de vue de la société civile 'océan-climat', et définit les actions nécessaires pour réaliser cet avenir.

Ce [document](#) est disponible sur le site de la CCNUCC. Le tableau d'action pour l'océan et les zones côtières est divisé en quatre secteurs. Deux d'entre eux sont spécifiques aux zones océaniques et côtières, 1) la conservation (protéger et restaurer) et 2) la gestion des ressources naturelles et la pêche. Le transport maritime et l'énergie sont également partiellement traités dans ce tableau. Le tableau d'action met en évidence les actions spécifiques pouvant être encouragées pour assurer la protection de l'océan et des zones côtières, qui régulent le climat et facilitent la communication entre la science, la politique et l'industrie.



Le rôle des points focaux consiste également à mobiliser la société civile tout au long de l'année, et pas uniquement aux COPs. La POC a ainsi co-organisé la **Journée Océan de la campagne Race-to-Zero Dialogues**. En amont de la COP 26, la campagne *Race-to-Zero* vise à créer une dynamique de mobilisation d'acteurs issus de la société civile autour du sujet de la décarbonation de nos économies. Du 9 au 19 novembre 2020, les *High-Level Champions for Global Climate Action* organisaient les *Race-to-Zero November Dialogues*. Coordonné par le World Economic Forum (WEF), Friends of Ocean Action, the Blue Climate Initiative, et la Plateforme Océan & Climat (POC), le Dialogue sur l'océan et les zones côtières du 12 novembre s'est déroulé en quatre sessions : 1) Setting the Stage for the Ocean-Climate Nexus, 2) Innovating for a Sustainable Ocean: Technologies to Tackle Climate Change, 3) Resilient Ocean for a Global Recovery, et 4) Fighting Climate Change: Ocean as Part of the Solution – Nature-Based Solutions pour laquelle Loreley Picourt, Secrétaire Générale de la POC, a assuré la modération de l'événement, avec la **participation de plus de 6000 spectateurs**.



La POC a également co-organisé le **Virtual Oceans Action Day 2020**, organisé en mémoire du Dr Biliana Cicin-Sain, ancienne Présidente du Forum Mondial des Océans. Cet événement virtuel visait à faire le point sur les réalisations dans le domaine des questions relatives à l'océan et au climat en vue de la COP26. L'événement a mis en lumière les principales actions politiques et les meilleures pratiques dans l'utilisation de solutions basées sur l'océan pour faire face aux crises climatique et pandémique. Il a également permis de recueillir les résultats des différentes discussions internationales sur les enjeux océan et climat et plus particulièrement celles ayant lieu dans le cadre du *Race-to-Zero November Dialogues*, et de préparer le dialogue "océan-climat" du Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice (SBSTA).

b) Groupe d'experts 'Océan et zones côtières' du Programme de Nairobi sur l'adaptation

Depuis 2019, la POC fait partie des 23 organisations constituant le **Groupe d'experts 'Océan et zones côtières' du Programme de Nairobi sur l'adaptation** (NWP), sous l'égide du SBSTA. La POC contribue ainsi à l'élaboration d'outils de connaissances à destination des Etats, ainsi qu'à une meilleure coordination avec les autres instances de la CCNUCC.

En 2020, ce groupe s'est réuni virtuellement les 17 et 18 juin afin de définir les attentes générales du partenariat avec le groupe d'experts en 2020 et au-delà, y compris les rôles des membres du groupe d'experts. Le groupe a : 1) identifié et planifié un plan d'action pour les actions de collaboration que le groupe d'experts pourrait mener en 2020 et au-delà ; 2) discuté des forums/réunions pertinents, et des modalités selon lesquelles les résultats et l'avancement des travaux à ce jour peuvent être partagés - tant dans le cadre du processus de la CCNUCC qu'en dehors de celui-ci.

La POC a notamment contribué activement à la rédaction du **Policy Brief du NWP sur l'accélération des mesures d'adaptation et de coopération pour renforcer la résilience climatique de l'océan, des zones côtières et des écosystèmes**. Enfin, la POC a également été nommée co-chair du Groupe d'experts, aux côtés de l'organisation *Rare*, afin de représenter le NWP pendant le Dialogue Océan et Climat du SBSTA.

c) Dialogue Océan et Changement Climatique du *Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice* (SBSTA)

Faisant suite à la décision 1/CP.25 paragraphe 31 de la COP 25, le Dialogue Océan et Climat du SBSTA s'est tenu les 2 et 3 Décembre 2020. Il a permis de créer un espace de discussion autour des moyens permettant de renforcer les mesures d'adaptation et d'atténuation en lien avec l'océan dans le contexte du changement climatique. Ce dialogue s'est appuyé sur les connaissances et les conclusions scientifiques du Rapport spécial du GIEC sur l'océan et la cryosphère et sur les contributions des Parties et des parties prenantes non-Parties. La POC avait elle-aussi soumis sa contribution au Secrétariat de la CCNUCC, en détaillant ses attentes vis-à-vis du dialogue, notamment en termes de renforcement des synergies entre les régimes de la CCNUCC et de la CDB.



Le Dialogue s'est articulé autour de 4 sessions, à savoir : **1) renforcer l'action dans le cadre de la CCNUCC ; 2) renforcer l'action dans l'ensemble du système onusien ; 3) renforcer l'action au niveau national ; 4) renforcer le soutien transversal à l'action**. La POC a participé à l'intégralité des sessions, et est intervenue lors de la Session 1 pour présenter les avancées du Groupe d'experts 'Océan et zones côtières' du Programme de Nairobi sur l'adaptation.

D'autre part, à l'issue du Dialogue, la POC, en collaboration avec Rare, a publié une synthèse des échanges tenus pendant l'évènement.

En préparation de ce Dialogue, la POC a également collaboré avec les acteurs de la communauté Océan et Climat sur un certain nombre de projets. En particulier, elle a co-organisé avec l'initiative *Because the Ocean*, une session dédiée lors des **Virtual Ocean Dialogues pilotés par le World Economic Forum**. Cette session a permis un échange constructif en présence du Secrétariat de la CCNUCC, de la Présidence du Royaume-Uni, du Chili, de Monaco et du Pacifique.

La POC a également participé à la rédaction d'un Policy brief, en collaboration avec les ONG internationales, telles que CI, UICN et WWF, pour **présenter des recommandations de marche à suivre à destination des Etats**.

En parallèle du Dialogue, la POC co-organisait avec la *Deep-Ocean Stewardship Initiative (DOSI)*, l'Université de Californie à San Diego et l'Université du Pacifique Sud (USP), **un évènement "The Ocean-Climate-Policy Nexus"**. La session s'est concentrée sur le rôle essentiel de l'océan dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, tout en discutant des contributions de la science du climat et de la société civile aux politiques climatiques.

Dans le cadre des négociations climatiques, et la préparation de la COP26, la POC entend continuer ses efforts, notamment en collaboration avec les autres ONG. Elle prévoit, par exemple, la publication d'une analyse des mesures relatives à l'océan dans les Contributions Déterminées au niveau national (CDN) et une autre publication sur la prise en compte de l'océan dans le *Global Stocktake*.

2.3.3 Mobilisation internationale

a) Europe

◆ Green Blue Deal, 29 janvier 2020, Parlement Européen, Bruxelles

L'évènement *Green Blue Deal* du 29 janvier 2020 était organisé au nom du groupe politique Renaissance (RENEW), avec la participation des présidents des commissions de l'environnement (Pascal Canfin) et de la pêche (Chris Davies), mais également de Monsieur Pierre Karleskind et Madame Catherine Chabaud. Il visait à explorer comment le récent "Green deal" présenté par la Commission européenne pouvait intégrer dans une plus large mesure le rôle clé de l'océan dans la régulation climatique et le mettre au cœur des politiques européennes. Au travers de cet évènement, nous avons identifié des priorités sur l'océan au niveau de l'Union Européenne, et regarder comment nous pouvions intégrer de manière concrète les ressources océaniques et leur "bonne" gestion, dans les objectifs de durabilité des politiques européennes. Loreley Picourt, Secrétaire générale de la POC, et Joachim Claudet, Président du Comité scientifique, étaient invités pour participer aux échanges.

◆ International Ocean Governance Forum, 22-24 avril 2020

Dans le cadre du renforcement de son action auprès de l'Union Européenne, la POC a notamment participé activement aux ateliers organisés dans le cadre des workshops de l'*International Ocean Governance (IOG) Forum* (22-24 avril 2020).

Lors du premier workshop, la POC pilotait les sessions sur l'océan et le changement climatique, afin de présenter les grands enjeux des négociations à venir, ainsi que les priorités en termes de

sciences océaniques. Lors du deuxième workshop, la POC est intervenue dans un premier atelier, sur les solutions de l'océan pour répondre au changement climatique, en proposant par exemple d'accroître les synergies entre la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), la Food and Agriculture Organization (FAO) et la CCNUCC. La POC s'est également exprimée lors d'un deuxième atelier, portant cette fois sur l'exploitation durable de la biodiversité marine, en défendant les niveaux de protection forte ou intégrale des aires marines protégées.



◆ **EU4Ocean Coalition Workshops et autres collaborations avec l'Union Européenne**

La POC a également pris part à d'autres processus européens, menés par la DG MARE de la Commission Européenne. La POC a par exemple suivi en septembre les ateliers sur l'*ocean literacy* pour favoriser la sensibilisation de la société civile aux changements des écosystèmes marins (**EU4Ocean Coalition workshops** du 24-25 septembre 2020). De la même manière, la Plateforme a contribué à la **feuille de route de l'Union Européenne pour une économie bleue durable**.

b) International

◆ **Change NOW International Summit, 30 janvier -1er février 2020, Paris**

Du Jeudi 30 janvier au Samedi 1er Février 2020, le *Change NOW International Summit for Change* s'est tenu à Paris. Cette conférence internationale avait pour objectif de rassembler des acteurs présentant des solutions innovantes pour répondre aux enjeux globaux les plus urgents. Patricia Ricard, Présidente de l'Institut Océanographique Paul Ricard, et Vice-Présidente de la POC, figurait parmi les intervenants de la session "Ocean, the lung of our planet". Son intervention lui a permis de rappeler aux nombreuses personnes présentes dans la salle que l'océan est à la base du système climatique et de souligner la nécessité d'agir autour du nexus océan-climat-biodiversité, en ce qu'ils constituent la base du système vivant.

◆ Réunion préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur l'ODD 14, 4-5 février, New York

Du 4 au 5 février 2020 s'est déroulée la réunion préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur l'Océan et l'ODD 14. Sur le thème "La Science et l'innovation", cette conférence sera l'occasion d'évaluer quatre des cibles de l'ODD 14 (14.2 ; 14.4 ; 14.5 ; 14.6) et s'articulera autour de 8 dialogues, dont un dédié aux impacts du changement climatique sur l'océan. Loreley Picourt, Secrétaire Générale de la Plateforme Océan et Climat, a participé aux discussions et a rappelé que l'océan, pièce centrale du système climatique, a été intégré pour la première fois à une décision finale de COP Climat, notamment à travers la mise en place d'un dialogue océan-climat dans le cadre du SBSTA. Une déclaration reprise par la France ainsi que par le Secrétariat de la CCNUCC.

◆ New York City Climate Week, 21-27 Septembre, New York

Pour la première fois, la POC a participé à la *NYC Climate Week* du 21 au 27 septembre 2020. Elle a co-organisé avec l'Alliance internationale de lutte contre l'acidification de l'océan (OAA), une session en ligne ayant pour thème les impacts océan-climat sur la sécurité alimentaire et l'économie bleue.





2.3.4 Mobilisation nationale: le Comité France Océan

a) Animation du CFO avec les membres, préparation et planning des réunions, suivi des conclusions

La POC exerce depuis septembre 2020 **l'animation du CFO**, présidé par le MTE et le SGMer, en exerçant le Secrétariat sur décision du CIMER. L'animation s'effectue à l'interface entre le SGMer et les ONG et s'est d'abord traduite par l'élaboration conjointe d'un calendrier de travail pour l'année 2021. Celui-ci répondant aux commandes ministérielles a également tenu compte des priorités des ONG et se décomposera en différents groupes de travail étalés sur l'année : qualité des eaux et aquaculture; artificialisation et énergies marines renouvelables; artificialisation et changement climatique; biodiversité et protection forte; et déchets, avec un focus sur les bourres de chasse et les géosynthétiques.

La fonction d'animation requiert **un effort de coordination** qui est exercé par la POC au niveau du COPIL, notamment pour l'organisation et la tenue des réunions hebdomadaires. Les invitations sont réalisées par la POC qui rédige également les ordres du jour en amont avec le SGMer. De même, les invitations officielles pour des réunions CFO sont envoyées depuis l'adresse officielle du SGMer ou par le Coordonnateur des ONG du CFO de la POC. Lorsque le MTE et le SGMer sont absents, la POC assure le maintien des COPIL entre ONG afin de préparer les réunions à venir et la stratégie des ONG ainsi que d'informer des différentes nouvelles et échanges tenus bilatéralement entre la POC et le MTE/SGMer.

L'animation du CFO implique également **le suivi écrit de toutes les réunions** afin de mettre à disposition de tous les informations et recommandations échangées durant celles-ci. La POC co-rédige avec le SGMer les comptes-rendus des réunions de Plénier, de COPIL et de Groupes de travail. A cet effet, la POC a notamment pu rédiger un compte-rendu exhaustif des mesures

relatives au marin intégrées dans le *France relance* et reprenant des recommandations de **Résilience Bleue** (le document de relance des ONG du CFO).

b) Mise à disposition d'éléments de référence pour le CFO, prise de contact et invitation de spécialistes pour chaque groupe de travail

Mettre à disposition des éléments pour les membres du CFO nécessite non seulement de travailler en amont les sujets faisant l'objet de groupes de travail, mais également d'obtenir un **état des lieux des stratégies et mesures gouvernementales**. Aussi, la POC a prôné et obtenu avec l'ensemble du COPIL deux cruciales réunions de bilan avec la DEB sur la mise en œuvre de la DCSMM et les Plans d'action. De même, un bilan du CIMER a été demandé par les ONG du COPIL qui fut réalisé par le Secrétaire Général de la Mer durant un CFO plénier présidé par La secrétaire d'Etat en charge de la Biodiversité, comme une réunion d'information sur les enjeux de la Présidence Française de l'Union Européenne.

La POC a également préparé de nombreuses réunions, d'abord en identifiant des questions pertinentes lors des réunions d'informations, puis en rédigeant des éléments de langage, par exemple pour les ONG du COPIL lors de la réunion plénière tenue par la Secrétaire d'Etat en charge de la Biodiversité en septembre 2020. Le travail de la POC à l'animation et la coordination du CFO implique aussi d'**identifier des personnes clés à auditionner ou à faire intervenir** dans le cadre des groupes de travaux. Ainsi, la POC a pu mobiliser divers experts :

- ◆ dans le groupe de travail relatif à la qualité des eaux : Agathe Euzen (CNRS), Denis Fichet (LIENSs), Marie-Pierre Halm-Lemeille (IFREMER), Guillaume Choisy (Agence de l'eau Garonne), Nicolas Fournier (Oceana) ;
- ◆ dans le groupe de travail relatif à l'artificialisation : Eric Chaumillon (LIENSs), Guillemette Rolland (Conservatoire du littoral), Stéphane Tonnelat (CNRS).

Après avoir identifié les organismes pertinents, un certain nombre de personnes à auditionner ont déjà été identifiées par la POC et les ONG pour les groupes de travaux qui débutent en mars 2021 sur les déchets, l'artificialisation et la qualité des eaux.

Mettre à disposition des éléments pour les membres du CFO implique de **suivre l'actualité politique nationale, européenne et internationale**. Aussi le Coordonnateur des ONG de la POC a pu réaliser différentes notes à destination du COPIL , par exemple sur la Stratégie Européenne sur les EMR, sur France Relance lors de sa parution ou sur le Rapport de la Cour des Comptes de l'UE sur la protection de la biodiversité marine en Europe. Le coordonnateur des ONG du CFO compile tous les rapports, présentations PPT, notes et CR qui gravitent autour du CFO afin de les mettre à disposition des membres en temps voulu et de garder trace de l'évolution des discussions.

c) Rédaction des propositions de politique publique du CFO à l'attention du CIMER

Les efforts de septembre 2020 à décembre 2020 se sont concentrés sur la **structuration des activités du CFO pour l'année 2021** afin de ne pas reproduire les travaux déjà réalisés jusqu'à présent dans les Groupes de Travail ayant animé le CFO depuis sa création : déchets marins, biodiversité, mers et littoraux, freins. Plusieurs réunions de COPIL hebdomadaires ont d'abord été dédiées à l'actualisation du fonctionnement du CFO et de sa stratégie, en tenant compte des priorités de la nouvelle Secrétaire d'Etat en charge de la Biodiversité, Bérangère Abba, et de la création du récent Ministère de la Mer. C'est ainsi que des priorités ont été dessinées, avec la volonté de se concentrer sur des objets précis dont les recommandations pourront être portées et suivies. C'est ainsi qu'ont été identifiés les différents chantiers de l'année 2021 devant livrer des recommandations de politique publique, notamment en vue du CIMER 2021. Cette réflexion entamée en septembre s'est inscrite dans le cadre du plan de relance et dans la continuité des recommandations du document de relance des ONG, Résilience Bleue, qu'il s'agira ici d'approfondir.

Il a ainsi semblé d'autant plus pertinent aux membres du COPIL de **pousser les recommandations de Résilience Bleue en vue du CIMER 2020** alors que celui-ci était initialement prévu mi-novembre, juste après la prise de fonction de la POC en tant qu'animateur du CFO. Le CIMER a finalement été repoussé mais Résilience Bleue incarne le produit du travail collectif mené par les ONG du CFO en 2020, à destination de la relance, et donc s'inscrivant dans le contexte de la crise de la Covid-19 avec différents volets : la reconquête de la biodiversité, le renforcement de la prise en compte de la qualité de l'eau douce et marine; l'accélération de la transition écologique du transport maritime; les grands ports maritimes et les chantiers navals; les industries nautiques et de plaisance; la pêche durable et la consommation responsable; l'aquaculture; les énergies marines renouvelables; l'objectif de zéro artificialisation nette; l'économie circulaire et la réduction des déchets marins; la finance bleue; la recherche; la stratégie maritime française. De par son ampleur, Résilience Bleue incarnait un socle de recommandations ambitieuses et développées qui a pu servir en vue du CIMER.

Le travail réalisé sur la structuration des travaux du CFO pour l'année à venir a permis d'identifier différents axes de travail. Le premier concerne la compilation de toutes les recommandations portées par le CFO dans un document unique, ce qu'entreprennent conjointement la POC et le SGMer. Il s'agira également de reprendre les recommandations de Résilience Bleue et de les approfondir, ainsi que de pousser les recommandations émanant du GT qualité des eaux dont quelques réunions se sont tenues en 2020. La POC ambitionne surtout, soutenue par les ONG du COPIL, la réalisation de livrables (Policy-Briefs, Position Paper, Notes) et de communications communes à l'issue de ces groupes de travail afin de renforcer la publicité et l'opérationnalité du travail fourni en séances.

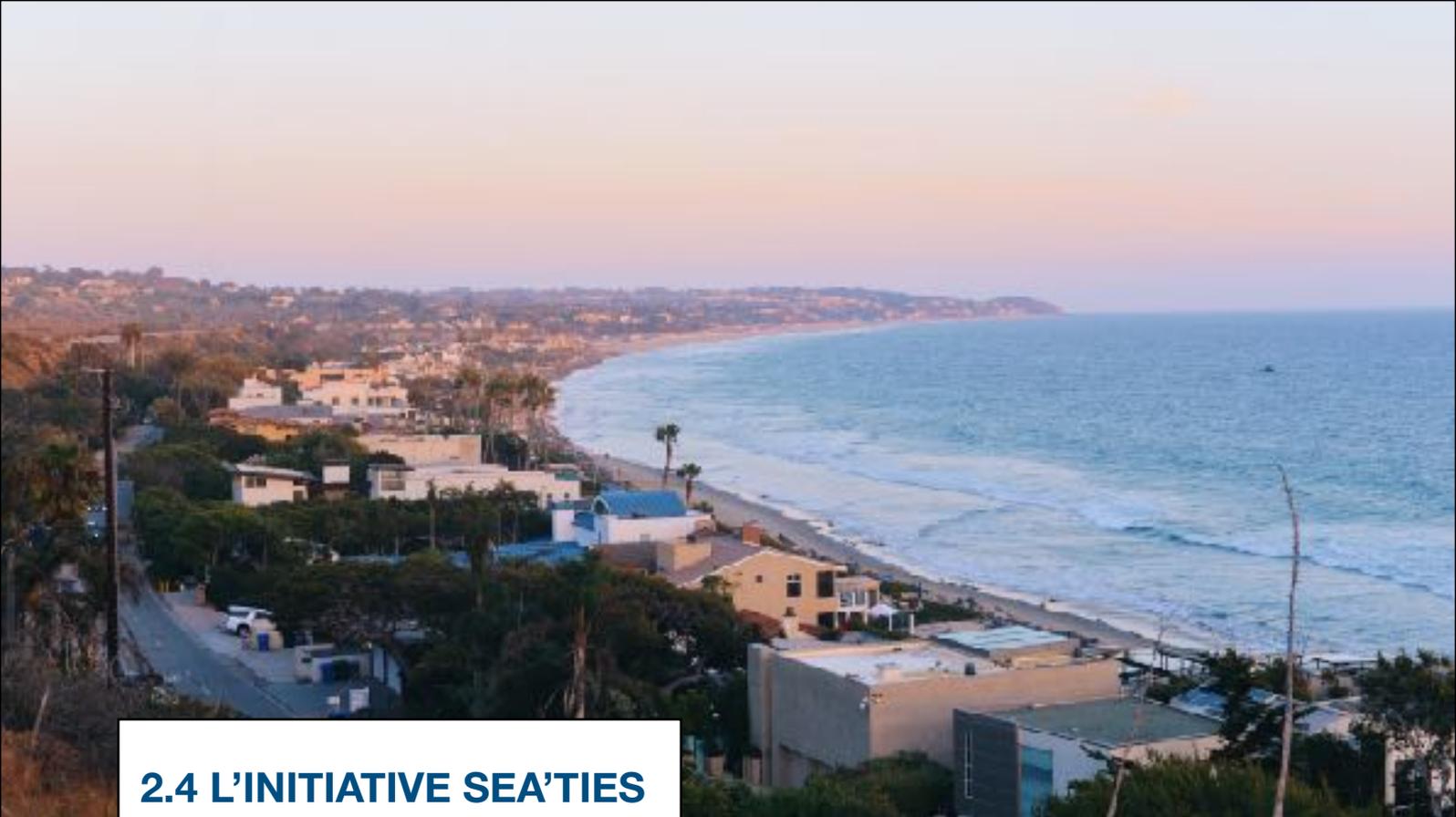


Mobilisation des députés de l'Assemblée Nationale dans le cadre de la Proposition de résolution pour la conservation et l'utilisation durable de la Haute mer (5 mars 2020, Paris)

Le Président de l'Assemblée Nationale, accompagné de 45 députés, a été accueilli à bord de la goélette scientifique de la Fondation Tara Océan pour appeler à la protection de l'Océan à travers la promotion de la Proposition de résolution pour la conservation et l'utilisation durable de la Haute mer. La proposition de résolution parlementaire (PPR) était le fruit du travail en commun de Jimmy Pahun, député Modem du Morbihan, et des associations, scientifiques – regroupés notamment au sein de la Plateforme Océan & Climat – et acteurs économiques français engagés pour l'Océan.

Cette unanimité de la société civile s'est retrouvée à l'Assemblée Nationale, puisque près de 180 députés, de tous bords, ont souhaité soutenir cette démarche et cosigner la PPR.

La PPR avait pour objectif d'**appuyer politiquement la négociation actuellement en cours aux Nations Unies visant à définir les bases d'une gouvernance commune au-delà des zones sous juridictions nationales**. La négociation dite « BBNJ » (*Biodiversity Beyond National Jurisdiction*) doit notamment servir à encadrer les activités économiques et scientifiques en Haute mer, assurer le partage des bénéfices tirés de l'exploitation des ressources génétiques marines et créer les instruments de protection de la biodiversité marines, notamment les aires marines protégées.



2.4 L'INITIATIVE SEA'TIES

Le 1er janvier 2020, la POC a lancé l'initiative SEA'TIES pour une durée de 4 ans. Elle a pour objectif de faciliter l'élaboration de politiques publiques et la mise en œuvre de solutions d'adaptation pour les villes côtières exposées à l'élévation du niveau de la mer. Cette initiative de la POC s'adresse aux élus, aux gestionnaires et à l'ensemble des acteurs impliqués dans cette transition. Elle propose de créer un espace d'échange d'expériences de solutions durables.

SEA'TIES est une initiative internationale qui mobilise des villes de taille moyenne présentant une diversité de contextes climatiques, géographiques, sociaux, économiques et politiques. À travers le monde, de nombreuses solutions sont déjà mises en œuvre et peuvent inspirer d'autres territoires.

Mettre en relation ces expériences concrètes et les caractériser à la lumière de travaux scientifiques permet de promouvoir les pratiques les mieux adaptées et d'accompagner le choix des décideurs politiques et des gestionnaires des territoires.

2.4.1 Objectifs globaux

Sur la période 2020-2023, les objectifs de SEA'TIES sont les suivants :

- ◆ **Rassembler la connaissance scientifique et les données** : identifier et analyser les réponses apportées par les villes côtières de différentes régions du monde.
- ◆ **Faire émerger les « bonnes pratiques » et faciliter la mise en œuvre des solutions** : analyser, lors d'ateliers régionaux réunissant scientifiques, élus, gestionnaires et acteurs des villes côtières, la durabilité des solutions et les conditions favorables à leur mise en œuvre.
- ◆ **Promouvoir l'intégration des enjeux liés à l'adaptation dans les politiques publiques** : valoriser les retours d'expérience éclairés par les connaissances scientifiques ; porter un plaidoyer auprès des décideurs pour intégrer dans les politiques publiques nationales et internationales les solutions les plus adaptées.

2.4.2 Les Partenaires du projet

- ◆ **Partenaires financiers** - Sur l'année 2020 SEA'TIES est financée par la Fondation de France, la Fondation Veolia et le Gouvernement Princier de Monaco.
- ◆ **Partenaires scientifiques** - Le pilotage scientifique est assuré conjointement par le CNRS et la Plateforme Océan & Climat dans le cadre d'un Réseau Thématique Pluridisciplinaire International (RTPi).
- ◆ **Partenaires techniques** - Sea'ties se concentre sur les villes côtières de taille moyenne dans plusieurs régions du monde : en Europe, en Afrique de l'Ouest et du Nord, en Amérique du Nord (côte ouest des États-Unis) et dans le Pacifique Sud. Dans chacune de ces régions, est développé un réseau de partenaires : le Comité français de l'UICN, Ocean Conservancy, la ville de La Rochelle, Waves of Change, Ocean Visions, l'IRD, le Global Island Partnership, le Conservatoire du littoral, la French Tech Polynésie, l'ANEL, le CSE.

2.4.3 Livrables en cours

a) Rédaction d'un article scientifique présentant les enjeux de la mise en œuvre de solutions d'adaptation côtières à l'élévation du niveau de la mer

L'article scientifique produira une synthèse de la littérature scientifique portant sur les solutions d'adaptation à l'élévation du niveau de la mer, et interrogera l'ensemble des disciplines scientifiques concernées par ces enjeux. Un groupe de chercheurs animé par le CNRS (Réseau Thématique Pluridisciplinaire International – RTPi) est réuni et mobilisé pour participer à ce travail depuis 2020.

b) Recenser et cartographier les initiatives à travers 5 régions du monde

En partenariat avec le Global Island Partnership (GLISPA), le Conservatoire du Littoral et Nomadéis, la POC préparait le lancement d'un appel à contribution pour début 2021. Celui-ci aura pour but de permettre le recensement d'un grand nombre de projets, initiatives et solutions d'adaptation à l'élévation du niveau de la mer mis en œuvre dans des villes et territoires des 5 régions étudiées dans le cadre de Sea'ties. Cet appel à contribution sera adressé aux porteurs de projets d'adaptation côtière au changement climatique. L'ensembles des initiatives identifiées seront ensuite présentées sur une carte interactive hébergée sur le site de la POC, en accès libre.

c) Communication

À l'occasion du lancement de l'appel à contribution, un ensemble de contenus de communication seront produits : une vidéo, une plaquette de présentation, une infographie, un onglet spécialement dédié à Sea'ties sur le site de la POC.

2.3.4 Participation événementielle

◆ Septembre 2020 - Waves of Change Forum (Biarritz)

La POC a participé aux ateliers de réflexion sur les thématiques des sessions qui seront organisées au Waves of Change Forum 2021.

◆ Octobre 2020 - Journée Nationale d'Étude de l'ANEL (Saint-Valéry-sur-Somme)

La POC a présenté l'initiative SEA'TIES lors des Journée Nationale d'Étude de l'ANEL qui se sont tenues à Saint-Valéry-sur-Somme le 15 octobre 2020. SEA'TIES a été présenté en ouverture d'un atelier dédié à l'adaptation des territoires littoraux au changement climatique.

3. Nos partenaires et soutiens financiers

3.1 Convention avec l'Agence Française de Développement

En mai 2019, la POC a entamé une convention avec l'Agence Française de Développement pour le projet « Structuration du réseau multi-acteurs de la Plateforme Océan et Climat », dont l'objectif principal est de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux océan et climat par le grand public et les décideurs politiques. **Ce projet sur 3 ans (2019-2022) d'un montant total de 515 00€ est soutenu par l'AFD à hauteur de 210 000€** et a permis à la POC de redéfinir son champs d'action autour de 3 objectifs principaux:

1. **La Mobilisation** : structuration du réseau pour une plus grande diversité d'acteurs représentés et une meilleure mobilisation de la société civile océan-climat.
2. **La Science** : diffusion des connaissances et médiation scientifique pour une meilleure compréhension des enjeux océan et climat par le grand public et les décideurs.
3. **Le Plaidoyer** : élaboration et dissémination de recommandations pour une prise en compte efficace et durable des enjeux océan et climat dans les politiques nationales et internationales.

3.2 Convention avec l'Office Français de la Biodiversité

En août 2020, la convention entre la POC et l'Office Français de la Biodiversité (OFB) a été renouvelée pour le projet suivant: "Promouvoir les services écosystémiques pour un océan en bonne santé et un climat protégé" à hauteur de **60 000 euros par an (2020-2021)**, décliné en trois sous-objectifs :

1. Dresser un état des connaissances scientifiques et techniques, et les diffuser auprès des décideurs politiques et du grand public
2. Proposer des solutions, valoriser des initiatives, et les traduire en un plaidoyer
3. Mobiliser les acteurs pour porter et mettre en œuvre le plaidoyer dans le cadre de l'agenda national et international

3.3 Subvention du Ministère de la Transition Ecologique

En 2020, la POC a pour la première fois établi une Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) avec le MTE à hauteur de **210 000 euros (2020-2022: 70 000 euros / an)** pour le projet intitulé : "Coordination des actions de 1) mobilisation des acteurs océan-climat et de médiation scientifique, 2) d'animation du Comité France Océan et de 3) plaidoyer de la Plateforme Océan et Climat (POC) pour l'intégration de l'océan dans les solutions aux changements climatiques et de protection de la biodiversité."

3.4 Subventions du Projet SEA'TIES

En 2020, la POC a reçu trois subventions afin de financer les activités réalisées dans le cadre du projet Sea'ties :

- la **Fondation Veolia** finance le projet à hauteur de **30 000 € sur l'année 2020**.
- la **Fondation de France** finance le projet à hauteur de **50 000 € sur l'année 2020-2021**.
- le **Gouvernement Princier de Monaco** finance le projet à hauteur de **50 000 € sur l'année 2020-2021**.

4. Gouvernance et coordination de la Plateforme Océan et Climat

La Plateforme Océan et Climat s'est dotée depuis le 27 juin 2017 d'une structure juridique, sous forme d'association loi 1901. Romain Troublé, directeur général de la Fondation Tara Océan est le président de la Plateforme depuis novembre 2017.

4.1 Le Conseil d'Administration

Lors de l'Assemblée Générale mixte du 30 juin 2020 les membres ont voté à l'unanimité la modification des statuts pour permettre **l'ouverture de nouvelles places au Conseil d'Administration, portant son nombre maximum de membres du 15 à 20.**

Le CA comprend 2 membres au moins et 20 membres au plus, élus par l'Assemblée générale parmi les membres ou les personnes physiques ou morales cooptées. Il est à l'initiative de la politique et des orientations générales de l'association, ainsi que des grandes lignes d'actions de communication et de relations publiques. Le CA se réunit tous les trimestres et est épaulé par le bureau (voir 4.2)

En 2020, le Conseil d'Administration (CA) a accueilli des nouveaux membres en 2020, portant son nombre total à 17:

- Raphaël Cuvelier, Intuitu Personae
- Danielle McCaffrey, co-fondatrice, Waves of Change Forum
- Sylvie Goyet, Fondation Prince Albert II de Monaco

Arrivés au terme de leur mandat (3 ans), les membres suivants ont également été réélus : Armateurs de France, Cluster Maritime Français, Nausicaá, Comité Français de l'UICN, Océanopolis, F. Gaill (*Intuitu personæ*), Fondation Tara Océan, IOPR, Surfrider Foundation Europe.

4.2 Le bureau de l'association

Les membres du bureau sont élus par la CA pour une durée de trois années et sont immédiatement rééligibles. Le bureau de l'association comprend le Président, le Secrétaire et les Vice-Présidents de l'association. Ce bureau a pour fonction de préparer les réunions du Conseil d'Administration et est en lien direct et régulier avec le secrétariat. L'ensemble du bureau a été réélu lors du Conseil d'Administration du 2 novembre 2020. La présidence de la Plateforme est assurée par Romain Troublé, Directeur Général de la Fondation Tara Océan. Eric Banel occupe le rôle de Secrétaire, et la Plateforme est dotée de 5 Vice-Président(e)s:

- Eric Banel, Secrétaire, Trésorier, Vice-Président
- Antidia Citores, Vice-Présidente (Europe, shipping)
- Raphaël Cuvelier, Vice-Président (Sea'ties, International, Financements, Équipe)
- Françoise Gaill, Vice-Présidente (Science)
- Patricia Ricard, Vice-Présidente (Méditerranée, Aquaculture)

Découvrez l'organigramme de gouvernance en Annexe 1

4.3 Le secrétariat

Le secrétariat représente l'équipe permanente de la POC, et constitue son organe opérationnel. Forte de sa diversité et de ces compétences, elle s'investit au quotidien afin d'assurer les différentes missions de plaidoyer, diffusion des connaissances et mobilisation.

- Loreley Picourt, Secrétaire Générale
- Anaïs Deprez, Responsable mobilisation et communication
- Théophile Bongarts-Lebbe, Chargé de projets SEATIES
- Gauthier Carle, Coordonnateur des ONG du Comité France Océan (consultant)
- Stagiaire coordination scientifique
- Stagiaire communication
- Stagiaire plaidoyer

4.4 Le Comité Scientifique

Le Comité scientifique (CS) est un organe consultatif qui a pour mission de conseiller la POC sur des questions scientifiques et multidisciplinaires, de vérifier les publications et assister le Conseil d'Administration pour l'éclairer dans ses choix et décisions. Il réunit des personnes compétentes dans le domaine de la recherche et des sciences océaniques. Joachim Claudet (CNRS-CRIOBE), assure la présidence du CS depuis 2019. Le CS comprend 9 membres français et 9 membres internationaux.

Retrouvez la composition des membres du Comité Scientifique en Annexe 3.

4.5 Les membres du réseau

Forte de la participation de plus de 90 organisations appartenant à différents secteurs, la Plateforme Océan et Climat dispose d'un large éventail de compétences. Recherche scientifique, expéditions scientifiques, plaidoyer politique sont au coeur de l'action de la Plateforme, qui incarne un réseau international d'experts de l'océan. Plusieurs organisations ont ainsi rejoint le réseau en 2020, portant son nombre total de membres à 92 en décembre 2019:

Waves of Change, Géo Avocats, Ocean Acidification Alliance, Planète Mer, Consult'Ocean, Pure Ocean, IFQM, OceanoScientific, Neographic Digital

Pour voir la composition des membres de la Plateforme, voir l'Annexe 4.

5. Rapport financier

Les comptes annuels de la Plateforme Ocean & Climat présentés ci-dessous ont été validés par la société de commissariat aux comptes C.E.H.

En 2020, le résultat de la Plateforme Océan & Climat est bénéficiaire à hauteur de 25 024 €.

5.1 Règles et méthodes comptables

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, - indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue:

- matériel de bureau et informatique : 3 ans en mode linéaire

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS: COVID-19

Conformément aux dispositions du PCG1 sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'association constate que la crise sanitaire ne remet pas en cause les comptes 2020.

Eu égard à la situation de l'association à la date de l'arrêté des comptes (le 21/06/2021), l'association estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

La crise aura probablement des impacts sur le résultat 2021 qu'il n'est pas possible d'évaluer au jour de l'établissement de l'annexe/rapport de gestion.

5.2 Bilan et analyse détaillée du bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	3 700	1 421	2 279	2 705	- 426
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	2 451		2 451	900	1 551
TOTAL (I)	6 151	1 421	4 731	3 605	1 126
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 395		2 395	11 215	- 8 820
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	145 787		145 787	136 257	9 530
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	198 228		198 228	70 753	127 475
Charges constatées d'avance	1 150		1 150		1 150
TOTAL (II)	347 561		347 561	218 225	129 336
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	353 712	1 421	352 291	221 830	130 461

Analyse détaillée du Bilan Actif

La POC a un total actif net de 352 291 €. Les principales lignes sont les suivantes :

- **Autres immobilisations financières**, une caution de 900 € a été versée pour les badges des locaux de la Maison des Océans ainsi qu'un dépôt de garantie de 1 551 € pour les nouveaux bureaux.
- **Créance usagers**, 2 395 € correspond au solde des refacturations diverses à encaisser.
- **Les subventions à recevoir** pour un montant de 145 787 € regroupent principalement le solde des fonds qui seront versés dans les années à venir par nos partenaires et qui font l'objet d'une convention, OFB pour 42 000 €, et l'AFD pour 87 257€, Fondation de France 10 000 € et Fondation Veolia 5000 €.
- **Disponibilités**, 198 228 euros, incluant les soldes des comptes bancaires au Crédit Agricole.

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de fertilité			
. Autres			
Report à nouveau	31 823	47 910	- 16 087
Excédent ou déficit de l'exercice	25 024	- 16 087	41 111
Situation nette (sous total)	56 847	31 823	25 024
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	56 847	31 823	25 024
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	136 715	154 099	- 17 384
TOTAL (II)	136 715	154 099	- 17 384
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associés)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 362	8 620	- 1 258
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	51 368	14 414	36 954
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	100 000	12 874	87 126
TOTAL (IV)	158 730	35 908	122 822
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	352 291	221 830	130 461
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			

Analyse détaillée du Bilan Passif

- **Le report à nouveau**, 31 823 €, incluant l'affectation du résultat 2019 validée lors de l'Assemblée Générale du 30 juin 2020.
- **Le résultat de l'exercice** est un bénéficiaire de 25 024 €.
- **Les fonds dédiés** dans le cadre de la convention AFD s'élèvent à 113 260 € et correspondent à la quote-part de la subvention non affectée au 31 décembre 2020, pour le projet Sea'ties, le montant non affecté en 2020 s'élève à 23 455 €.
- **Les dettes fournisseurs et autres dettes** pour un total de 58 730 € sont conformes à l'arrêt des comptes au 31 décembre. Le montant de 41 921 € dû à l'URSSAF dans le cadre du report des charges sociales a été régularisé début 2021.
- **Les produits constatés d'avance** pour un montant 100 000 €, correspondent au cut off de la subvention OFB pour 40 000 €, Fondation de France 10 000 €, Monaco pour 40 000 € et Fondation Veolia pour 10 000 €.

5.3 Compte de résultat et analyse détaillée du compte de résultat

Compte de résultat

	Présenté en Euros			
	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens				
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services				
. dont parrainages				
Produits de tiers financiers				
. Concours publics et subventions d'exploitation	172 374	302 626	- 130 252	-43,04
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation comptable				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels	67 000	40 500	26 500	65,43
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances vie				
. Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	105	11 906	- 11 801	99,12
Utilisations des fonds dédiés	40 839		40 839	N/S
Autres produits	2	304	- 302	-99,34
Total des produits d'exploitation (I)	280 320	355 336	- 75 016	-21,11
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	95 793	95 032	761	0,80
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	1 095		1 095	N/S
Salaires et traitements	104 704	91 149	13 555	14,87
Charges sociales	29 097	25 078	4 019	16,08
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 151	270	881	326,30
Dotations aux provisions				
Report sur fonds dédiés	23 455	154 099	- 130 644	-84,78
Autres charges	2	10	- 8	-80,00
Total des charges d'exploitation (II)	255 297	365 637	- 110 340	-30,18
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	25 024	-10 301	35 325	342,93
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés		266	- 266	-100
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Total des charges financières (IV)		285	- 285	-100
RESULTAT FINANCIER (III - IV)		-285	285	-100
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	25 024	-10 587	35 611	336,37
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		5 500	- 5 500	100
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)		5 500	- 5 500	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-5 500	5 500	-100
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	280 320	355 336	- 75 016	-21,11
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	255 297	371 423	- 116 126	-31,27
EXCEDENT OU DEFICIT	25 024	-16 087	41 111	255,55
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolats				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total				

Analyse détaillée du Compte de résultat

Produits

- **Les produits de tiers financeurs**, 172 374 € regroupent :

- ▶ la subvention Veolia pour 20 000 €,
- ▶ la subvention MTES pour 70 000 €,
- ▶ L'affectation du solde de la subvention AFB pour 12 374 €,
- ▶ La subvention OFB pour 20 000 €,
- ▶ La subvention Monaco pour 10 000 €.
- ▶ La subvention de la Fondation de France pour 40 000 €.

- **Le montant de adhésions** s'élève à 67 000 €

- **Utilisation des Fonds Dédiés**, 40 839 € correspond à la quote-part de la subvention AFD.

Charges

Les autres principales charges d'exploitation sont notamment listées ci-après.

- **Autres achats externes** pour 95 793 € correspond principalement aux divers travaux de sous-traitance dont honoraires pour 68 816 €, le loyer pour 14 725 € et les autres frais tels que assurance, déplacements.

- **Report en fonds dédiés** : solde des subventions versées en 2020 dans le cadre du projet Sea'ties affecté pour l'exercice 2021 pour un montant de 23 455 €.

6. Conclusion - 2020-2022: Quelle stratégie pour la Plateforme Océan & Climat ?

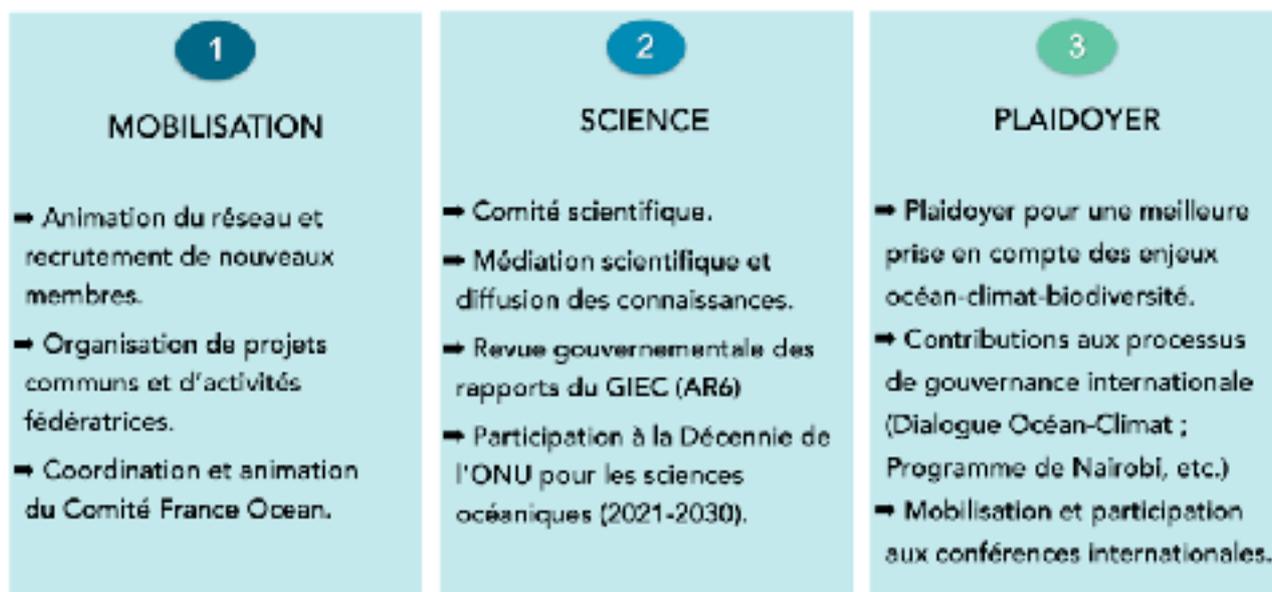
Dans le monde globalisé d'aujourd'hui, l'Océan est au cœur de tous les échanges de biens de consommation et de matières premières. C'est en ce sens un véritable pilier du système économique, ayant permis la mondialisation telle qu'on la connaît aujourd'hui. C'est aussi notre véritable pilier de la vie sur Terre, tant par sa taille, par la biodiversité et la biomasse qu'il abrite, que par son importance dans l'équilibre climatique planétaire.

Il est tout cela, et pourtant, reste souvent le grand absent dans le concert des Nations qui décident de notre avenir collectif. C'est donc pour donner de la voix à l'Océan que la société civile et la communauté scientifique a exprimé le besoin de se réunir pour plaider l'importance de le considérer et de le préserver.

Depuis 2014, la POC agit pour une meilleure compréhension des interactions océan-climat et une meilleure intégration de l'océan dans les négociations climatiques. Si l'océan est particulièrement vulnérable au changement climatique, il est également porteur de solutions d'atténuation et d'adaptation.

Passionnés par l'océan et par le monde maritime, nous avons acquis la conviction que la santé de la biodiversité, et donc des écosystèmes marins, est essentielle au bon fonctionnement de la planète et du climat. Nous résumons ainsi cette conviction : « Pour un océan en bonne santé, un climat protégé ».

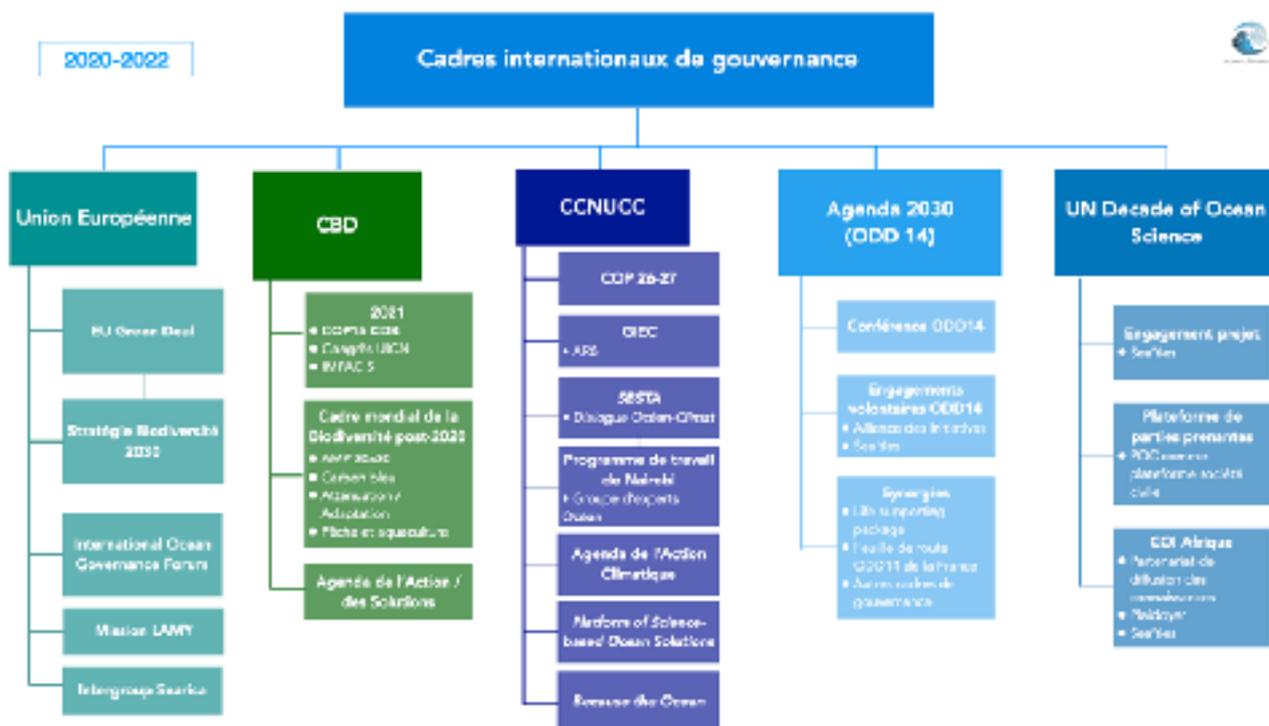
Dans toutes ses initiatives, la POC constitue une force de propositions pour identifier et promouvoir des solutions concrètes, déployables et répliquables. A cet effet, la stratégie 2020-2022 de la Plateforme Océan et Climat interviendra de 3 manières :



Aujourd'hui, une meilleure prise en compte des services écosystémiques, notamment dans les instances consacrées à la biodiversité, est nécessaire pour faire avancer les enjeux océan et climat. La POC vise à apporter, à la société civile et aux décideurs, des connaissances et des éclairages nouveaux sur les défis et les solutions qui se posent aux interfaces entre la biodiversité, l'océan et le climat. La POC recherche une meilleure prise en compte par les pouvoirs publics, qu'ils soient internationaux ou nationaux, des enjeux liés à l'océan et au climat. Elle s'appuie pour cela sur la science dans une logique *Science-to-Policy*.

Nous partageons une vision d'un océan unique et global. Avec la science comme fondement de l'ensemble de nos actions, la POC a une vocation fédératrice et défend une vision universaliste de l'Océan. Née à Paris, elle défend non seulement une vision nationale alimentée par l'histoire maritime singulière de la France ; la POC assume également une place prépondérante sur la scène internationale.

Considérant que l'agenda international 2020-2030 ouvre une nouvelle période d'engagement pour l'océan, pour le climat, et pour la biodiversité, la POC inscrit son action dans les cadres de gouvernance et processus internationaux suivants :



Forte de son expertise, la POC vient en soutien aux décideurs en besoin d'informations scientifiques et d'orientation dans la réalisation des politiques publiques. La POC répond également à une nécessité aussi bien exprimée par la communauté scientifique que par les représentants du secteur privé et de la société civile : l'existence d'un espace d'échange et de réflexion autour duquel les acteurs de l'océan et du climat peuvent élaborer une approche commune et holistique face à l'enjeu de la protection des écosystèmes marins et la lutte contre le changement climatique.

Notre objectif est de relever les défis climatiques et mettre en œuvre une gestion durable de l'océan en préservant ses ressources.

Notre priorité est de promouvoir une compréhension, des analyses et des solutions qui intègrent l'océan, le climat et la biodiversité.

Cap sur 2021: Feuille de route de la Plateforme Océan & Climat

En 2021, les actions de la POC autour des liens entre biodiversité marine et climat vont s'amplifier. La crise sanitaire mondiale et le report de l'agenda international ne doivent en rien entacher la nécessité d'accroître l'ambition politique, de construire des agendas d'action communs et de développer une gouvernance intégrée « océan-climat-biodiversité ». On peut même trouver dans la crise actuelle de solides raisons de renforcer cette approche intégrée Océan-Climat-Biodiversité.

1) Mobilisation de la société civile

Objectif 1 – RÉSEAU : Consolider et diversifier le réseau, notamment à l'international :

La POC représente un réseau de 90 organisations de la société civile, qu'elle compte pérenniser et consolider dans les années à venir.

Objectif 2 – ANIMATION : Animer le réseau et valoriser les expertises des membres :

Forte de la diversité de ses membres, la POC est un acteur central de la mobilisation des experts océan-climat-biodiversité de la société civile.

Objectif 3 - COMMUNICATION – Valoriser les actions de la POC :

La POC est aujourd'hui un acteur incontournable du nexus océan-climat sur la scène internationale. Cette année 2021 est l'occasion de renforcer la communication sur son positionnement international et ses activités afin de mieux les faire connaître.

Objectif 4 – PRISE DE PAROLE - Fédérer le réseau autour de messages communs :

La POC fédère aujourd'hui plus de 90 membres et aspire de plus en plus à prendre la parole avec l'ensemble du réseau.

2) Diffusion des connaissances scientifiques

Objectif 1 – GIEC : Vulgariser et diffuser les dernières connaissances scientifiques sur les interactions entre océan et climat :

La POC est la seule ONG à participer à la relecture gouvernementale française des rapports du GIEC (« 1,5°C » et SROCC). Elle participe actuellement à la revue de l'AR6 qui sera publié en 2022. Elle mobilise également ses membres au sein d'un groupe de travail de « diffusion des connaissances » pour élaborer des fiches de médiation scientifique sur les enjeux océan-climat-biodiversité.

Objectif 2 – UN Decade of Ocean Science :

La POC entend être un partenaire privilégié de la Décennie des Nations Unies pour les Sciences Océaniques, et participe par ses activités à la réalisation des grands objectifs de la Decade.

Objectif 3 – IPOC : Quelles connaissances pour la gouvernance d'un océan durable ?

L'objectif de l'IPOC serait d'établir régulièrement une expertise scientifique collective sur le changement de l'océan global sous l'influence des activités humaines. Sa finalité est de construire une gouvernance de l'océan visant à répondre aux enjeux d'usages et de santé de l'océan dans le cadre du développement durable. Cette réflexion s'inscrit dans le cadre de la Décennie des sciences océaniques. Ce projet sera piloté par Françoise Gaill et les financements restent à identifier.

Objectif 4 – AMP/CLIMAT : Mettre en lumière les avantages et les limites de l'utilisation des aires marines protégées (AMP) comme outil de gestion pour lutter contre le changement climatique :

Ce projet de recherche sera piloté par Joachim Claudet et financé par Pew (85 k pour 1 an, 2021-2022).

3) Plaidoyer et Relations internationales

Objectif 1 – PLAIDOYER : Être force de proposition pour une meilleure intégration des enjeux « océan-climat-biodiversité » dans les politiques publiques :

Depuis 2015, la POC porte son plaidoyer pour « un océan en bonne santé, un climat protégé ». Elle a publié son nouveau plaidoyer en 2019 et, en 2021, la POC sortira un focus spécifique à la biodiversité et le rôle des écosystèmes marins dans la lutte contre le changement climatique.

Objectif 2 – SOLUTIONS : Faire remonter des solutions concrètes et répliquables pour lutter contre les impacts du changement climatique et la perte :

La POC publiera en 2021 un Rapport des solutions 'océan-climat-biodiversité' portées par les membres de son réseau pour valoriser l'éventail de solutions concrètes qui permettent de protéger la biodiversité marine et de lutter contre les impacts du changement climatique.

Objectif 3 – CCNUCC : Fédérer d'avantage la communauté internationale 'océan et climat' en identifiant une vision et des messages communs clairs dans les enceintes internationales

Depuis 2014, la POC agit pour une meilleure compréhension des interactions océan-climat et une meilleure intégration de l'océan dans les négociations climatiques. Si l'océan est particulièrement vulnérable au changement climatique, il est également porteur de solutions d'atténuation et d'adaptation. La POC est aujourd'hui un acteur incontournable.

Objectif 4 – NEXUS : Définir un positionnement POC autour des synergies entre océan, climat et biodiversité :

La POC souhaite renforcer ses actions autour des liens entre biodiversité marine et climat dans la perspective d'accroître l'ambition politique, de construire des agendas d'action communs et de développer une gouvernance intégrée « océan-climat-biodiversité ».

4) Projets pilotés par la POC

A. SEA'TIES

Objectif 1 – Synthétiser la connaissance scientifique sur l'adaptation côtière :

Premier trimestre 2021 – Rédaction et publication d'un article de synthèse scientifique présentant les principaux enjeux de l'adaptation des territoires littoraux et les principales réponses apportées dans une perspective de développement durable.

Objectif 2 – Identifier et cartographier les solutions d'adaptation :

Premier trimestre 2021 – Recensement des initiatives d'adaptation côtière mises en oeuvre ou en cours de réalisation dans les cinq régions du projet, sur la base d'un appel à contribution relayé sur les réseaux sociaux et auprès des porteurs de projet identifiés ;

Deuxième trimestre 2021 – Représentation cartographique des solutions recensées sur une carte interactive ;

Troisième et quatrième trimestre 2021 – Valorisation de l'outil cartographique.

Objectif 3 – Événements internationaux :

- Wave of Change Summit – Organisation de la Wave Coastal Adaptation
- OceanVisionsSummit21 – Organisation d'une session sur l'adaptation côtière en partenariat avec les campus universitaire de Cap Town et de Kiel.
- COP26 – Organisation d'un événement Sea'ties

Objectif 4 – Lancement des ateliers de concertation des acteurs :

Quatrième semestre 2021 – Organisation du premier des 5 ateliers régionaux réunissant les acteurs locaux impliqués dans l'adaptation de leur territoire à l'élévation du niveau de la mer.

B. COMITÉ FRANCE OCÉAN

Objectif 1 – Parvenir à des recommandations et livrables sur les thèmes de travail identifiés

Plusieurs thèmes de travail structurants feront l'objet des travaux du CFO durant l'année 2021 : aquaculture et qualité des eaux, artificialisation et EMR, déchets marins, adaptation des littoraux au changement climatique. Le CFO oeuvrera également sur la biodiversité et la protection forte ainsi que sur la future Présidence Française de l'Union Européenne. Sous l'impulsion de la POC, le COPIL ambitionne de réaliser des recommandations et livrables (policy-briefs, rapports de bonnes pratiques) dont la publicité pourra être effectuée grâce à au compte Twitter du CFO.

Objectif 2 – Impliquer une plus grande diversité d'acteurs au sein du CFO :

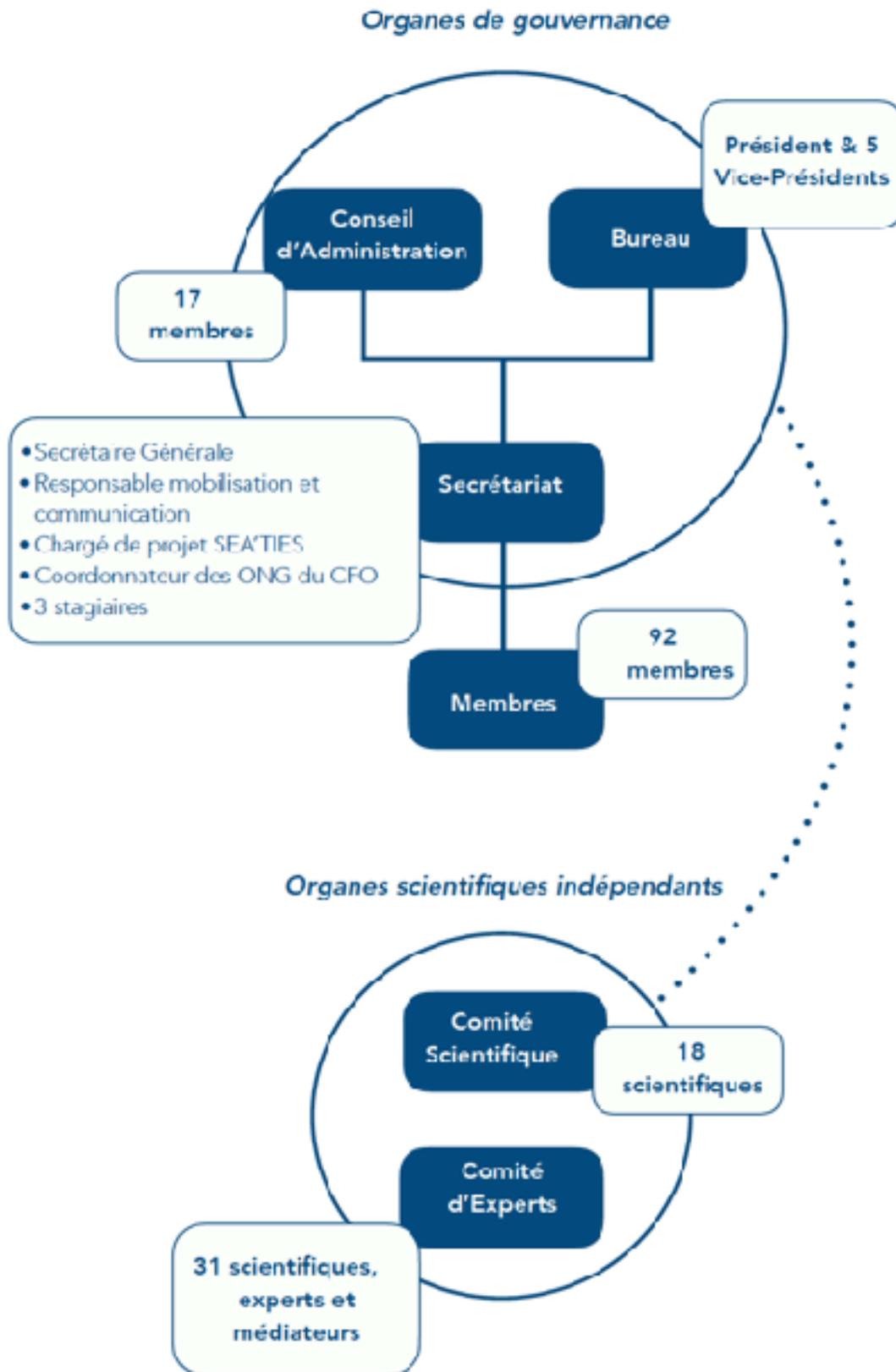
Souhaitant asseoir son rôle à la coordination et l'animation du CFO, tout en conservant l'ADN scientifique, la POC prônera un échange accru avec des acteurs agricoles ou de l'industrie afin de renforcer la cohérence des recommandations du CFO. A cet effet, les travaux conjoints avec le CFM et les recommandations communes qui en émaneront seront cruciaux.

Objectif 3 – Renforcer la collaboration avec la Ministre de l'environnement :

La Secrétaire d'Etat en charge de la Biodiversité a fait part d'un intérêt pour les travaux du CFO, il s'agira de pérenniser les liens et réunions avec son cabinet tout en réfléchissant au moyen d'impliquer le Ministère de la mer.

ANNEXES

Annexe 1 - Organigramme de l'association



Annexe 2 - Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration de la POC est composé de 17 membres et constitue l'organe décisionnaire de l'association. Il est à l'initiative de la politique et des orientations générales, ainsi que des grandes lignes d'actions de communication et de relations publiques de l'association. Ci-dessous, la liste des membres du C.A:



Romain Troublé
Président de la Plateforme Océan et Climat
Directeur Général, Fondation Tara Océan



Clémentine Azam
Chargée de programme Écosystèmes, Comité français de l'UICN



Eric Banel (*Intuitu Personae*)
Secrétaire et Vice-Président de la Plateforme Océan et Climat
Directeur interrégional de la mer Sud-Atlantique pour le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire



Jérôme Bignon
Président, Association RAMSAR France



Antidia Citores
Vice-présidente de la Plateforme Océan et Climat
Responsable campagne, lobbying et contentieux, Surfrider Foundation Europe



Raphaël Cuvelier (*Intuitu Personae*)
Vice-présidente de la POC



Françoise Gaill (*Intuitu Personae*)
Vice-présidente de la POC, présidente d'honneur du Comité Scientifique
Directrice de recherche émérite du CNRS



Sylvie Goyet,
Conseillère auprès du Vice-Président, Fondation Prince Albert II de Monaco



Jean-Marc Lacave
Délégué Général, Armateurs de France



Céline Liret
Directrice Scientifique et Culturelle / Conservatrice, Océanopolis



Élodie Martinie-Cousty
Responsable du réseau Océans, mers et littoraux, France Nature Environnement



Danielle McCaffrey,
Co-fondatrice, Waves of Change



Nadia Ounaïs
Directrice des relations internationales, Institut Océanographique, Fondation Prince Albert 1er de Monaco



Patricia Ricard
Vice-présidente de la Plateforme Océan et Climat
Présidente de l'Institut Océanographique Paul Ricard



Cécile Thomas Courcoux
Directeur du Développement International et de la Coopération, Mercator Océan



Marie-Noëlle Tiné
Directrice du Cluster Maritime Français



Philippe Valette
Nausicaá

Annexe 3 - Composition du Comité Scientifique



Joachim Claudet
Président du Comité Scientifique de la POC & Directeur de
recherche CNRS, CRIOBE



Françoise Gaill
Vice-présidente de la POC, présidente d'honneur du Comité
Scientifique, Intuitu Personae & Directeure de recherche émérite du CNRS



Denis Allemand
Professeur et directeur scientifique, biologie et physiologie marine, Centre
Scientifique de Monaco



Laurent Bopp
Directeur de recherche, Laboratoire des Sciences du Climat et de
l'Environnement (LSCE), CNRS



Chris Bowler
Chercheur, génomique des algues et plantes, Institut de Biologie de l'ENS



William Cheung
Professeur d'université et directeur de laboratoire, Changing Ocean
Research Unit, Nippon Foundation-UBC Nereus Program



Frédérique Chlous
Professeur, relations homme environnement, Muséum National d'Histoire
Naturelle



Didier Gascuel
Enseignant chercheur, écologie halieutique, Agrocampus Ouest



Nadine Le Bris
Professeur d'université, écologie et biogéochimie marine, Université Pierre
et Marie Curie



Lisa Levin
Professeur émérite, division d'océanographie Intégrative, Scripps Institute
of Oceanography



Nele Matz-Lück
Professeur de droit, droit de la mer, Walther Schücking Institute for International Law



Fiorenza Micheli
Chercheuse, sciences océaniques, Hopkins Marine Station of Stanford University



Camilo Mora
Professeur, département géographie et environnement, UH Manoa



Lauren Mullineaux
Directrice du département biologie, Woods Hole Oceanographic Institution



Marie-Alexandrine Sicre
Directrice de Recherche CNRS, LOCEAN



Sabrina Speich
Professeur de Géosciences à l'Ecole Normale Supérieure, Laboratoire de Météorologie Dynamique



Olivier Thebaud
Cadre de recherche, Économiste des ressources et de l'environnement, IFREMER



Torsten Thiele
Senior Research Associate chez IASS et Fondateur du Global Ocean Trust



Anna Zivian
Chercheuse, sciences de la conservation, Ocean Conservancy

Annexe 5 - Revue de presse

Presse en ligne française

- 22.05.2020 - [Françoise Gaill : "L'océan est notre espoir, notre assurance-vie"](#) - Le Figaro Madame
- 01.06.2020 - ["ENTRETIEN. "L'océan rend notre planète habitable", explique une océanographe"](#) - Ouest-France
- 08.06.2020 - ["Nous ne résoudrons pas nos problèmes de terriens sans regarder du côté de la mer"](#) - Le Monde
- 07.07.2020 - [Françoise Gaill : "L'océan, enjeu géostratégique du siècle"](#) - Les Echos
- 09.07.2020 - [POINT DE VUE. "Vers une relation nouvelle et durable avec l'océan"](#) - Ouest-France
- 18.08.20 - [Un récif peut-il se remettre d'une marée noire ?](#) - RTL
- 26.09.20 - [POINT DE VUE. L'Océan, ce bien commun de l'humanité](#) - Ouest-France
- 23.11.20 - [VIDEO. Un sous-marin chinois au cœur des eaux les plus profondes de la Terre](#) - France Info
- 26.11.20 - [Peut-on encore dépolluer les océans ?](#) - Journal du CNRS
- 01.12.2020 - [POINT DE VUE. Accord de Paris sur le climat : le littoral au cœur de l'urgence](#) - Ouest-France

Presse en ligne internationale

- 10.01.20 - [Environment in 2020: A critical year for climate, biodiversity and oceans](#), Diálogo Chino
- 21.01.20 - [2020 will shape the future of our blue planet](#) - China dialogue
- 28.01.20 - [L'océan Pacifique est tellement acide que les carapaces des crabes se dissolvent](#) - Konbini News
- 16.07.2020 - [The Tara Ocean Foundation joins UNESCO to contribute to the United Nations Decade of Ocean Science for Sustainable Development](#) - UNESCO
- 03.09.20 - [So It's Too Late to Clean up the Ocean, Scientists Say -- What Happens Now ?](#) - Greenmatters

Web

- 13.01.20 - [Au Mexique, les tortues victimes de la marée rouge](#) - Brut
- 25.02.20 - [La Rochelle : Françoise Gaill en conférence sur l'océan](#) - Marianne Riauté - Sud Ouest (séminaire POC)
- 06.05.2020 - [Et demain : quitte ou double pour l'écologie avec Françoise Gaill](#) - Usbek & Rica
- 01.09.20 - [The Answer to Marine Pollution Lies on Land](#) - Science Blog

Radio

- 24.02.20 [L'actu iodée - Aurélie Police](#) - France Bleu La Rochelle (séminaire POC)

Télévision

- 24.02.20 - [Rencontre avec Antidia Citores \(2'30\)](#) - 19/20 France 3 Atlantique (séminaire POC)
- 28.08.20 - [Canicules, glaciers, incendies : le point de non-retour ?](#) - C dans l'air



ocean-climate.org

Pour plus d'informations :

Plateforme Océan & Climat

Maison des Océans

195 rue Saint Jacques

75005 Paris

secretariat@ocean-climate.org

Juin 2021

Avec le soutien de

